UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'Administration
Mardi 30 septembre 2014
Amphithéâtre MALRAUX

Délibérations

Délibérations signées.	Pages
✓ Délibération n° **D-2014-09-01-Ins** : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 juillet 2013.	3
✓ Délibération n° **D-2014-09-02-Ins** : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 septembre 2013.	4
✓ Délibération n° **D-2014-09-03-Ins** : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juin 2014.	5
✓ Délibération n° **D-2014-09-04-Ins** : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 08 juillet 2014.	6
✓ Délibération n° **D-2014-06-05-Fin** : Procédure d'engagement pour l'acquisition du site Montluc.	7
✓ Délibération n° **D-2014-06-06-Fin** : Validation du projet de structure budgétaire 2015.	8 à 17
✓ Délibération n° **D-2014-06-06-Fin** : Délégation de pouvoir du conseil d'administration faite au Président.	18 à 19
✓ Délibération n° **D-2014-06-07-Fin** : Frais de gestion convention de formation continue.	20
✓ Délibération n° **D-2014-06-08-Fin** : Frais de gestion.	21
✓ Délibération n° **D-2014-06-09-Ins** : Délégation de pouvoir au président du conseil d'administration.	22 à 23
✓ Délibération n° **D-2014-06-10-Fin** : Remboursement de cotisation sport.	24
✓ Délibération n° **D-2014-09-11-Fin** : Remise gracieuse.	25
✓ Délibération n° **D-2014-09-12-Acc** : Conventions.	26 à 27
✓ Délibération n° **D-2014-09-13-Fin** : modalités de rémunération pour des agents publics extérieurs pour des activités liées au fonctionnement des jurys d'examens.	28
✓ Délibération n° **D-2014-09-14-Fin** : sorties d'inventaire	29 à 42
✓ Délibération n° **D-2014-09-15-Fin** : subventions associations Faculté de philosophie.	43
✓ Délibération n° **D-2014-09-16-Fin** : Prise en charge des frais d'inscription à l'IEJ.	44
✓ Délibération n° **D-2014-09-17-Fin** : Approbation don Faculté de droit.	45
✓ Délibération n° **D-2014-09-18-Fin** : Approbation subvention IUT "GACO-Arts".	46
✓ Délibération n° **D-2014-09-19-Fin** : Approbation subvention IUT "IUT-ARL".	47
✓ Délibération n° **D-2014-09-20-Fin** : Tarifs formations Institut International de la Francophonie.	48
✓ Délibération n° **D-2014-09-21-Fin** : Tarifs formations Faculté des lettres et civilisations.	49 à 50

✓ Délibération n° **D-2014-09-22-Fin :** Tarifs formations IAE.	51
✓ Délibération n° **D-2014-09-23-Fin :** Subvention association étudiante IAE.	52
✓ Délibération n° **D-2014-09-24-Fin** : Cotisations adhésions IAE.	53
✓ Délibération n° **D-2014-09-25-Fin** : Don IAE "BNP Paribas".	54
✓ Délibération n° **D-2014-09-26-Sco** : Organisation pédagogique IAE.	55 à 75
✓ Délibération n° **D-2014-09-27-Sco** : Organisation pédagogique Faculté des langues.	76 à 99
✓ Délibération n° **D-2014-09-28-Sco** : Organisation pédagogique Faculté de droit.	100 à 121
✓ Délibération n° **D-2014-09-29-Sco** : Organisation pédagogique IUT.	122 à 134
✓ Délibération n° **D-2014-09-30-Sco** : Organisation pédagogique Faculté des lettres et civilisations.	135 à 146

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-01-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du **09 juillet 2013**.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-02-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du **17 septembre 2013**.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-03-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du **24 juin 2014**.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-04-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du **08 juillet 2014**.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 18
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-05-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Autorise

- le Président à engager la procédure auprès de France domaine visant à l'acquisition du site Montluc par l'Université.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 17
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-06-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3, L713-9 et L719-5;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le projet de structure budgétaire de l'université au titre de l'année 2015 présenté en annexe ci-après.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

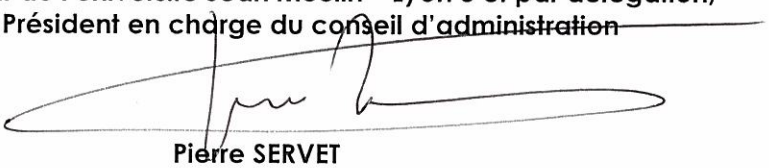

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

PROJET DE STRUCTURE BUDGETAIRE DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 BUDGET 2015

Conseil d'Administration du 23 septembre 2014

DAF/01/10/2014

UB 900 SERVICES CENTRAUX

900001 Présidence

900002 Informatique Pédagogique

900004 Service Edition

900006 E.S.C.E.

900008 Gestion Ressources Humaines

- 900008A Rémunération des Personnels BIATOS budget établissement (D.P.B.I.A.T.O.S)
- 900008B Rémunération du Personnel Enseignant sur budget établissement (D.P.E.)
- 900008C Formation des Personnels
- 900008D Rémunération des fonctionnaires titulaires BIATOS (D.P.B.I.A.T.O.S)
- 900008E Rémunération des fonctionnaires titulaires enseignants (D.P.E)

900010 Direction des Systèmes d'Information (DSI)

- 900010A Fonctionnement informatique
- 900010B Téléphone et liaisons informatiques
- 900010C Investissements Informatiques
- 900010D Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- 900010E Audiovisuel et Multimédia
- 900010F E-learning

900012 Services Techniques

- 900012A Service du Développement et de la Gestion de l'Immobilier (S.D.G.I)
- 900012B Service de la Maintenance et de l'Exploitation Immobilière (S.M.E.I)
- 900012C Service Logistique Quai (S.L.Q)
- 900012D Service Logistique Manufacture (S.L.M)

900013 Service Achats

900014 Hygiène et Sécurité

- 900014A Service Hygiène et Sécurité (S.H.S)
- 900014B Médecine de Prévention

900016 Politique concernant la taxe d'apprentisage

900017 Service Communication

900018 Service des Affaires Générales

900019 Scolarité - Vie étudiante et associative -

- 900019A Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (D.E.V.U)
- 900019B Culture
- 900019D Maison des Langues
- 900019E Pôle de Proximité (P.U.P)

900020 Finances centrales

900025 Technique finances

900026 Dotations aux amortissements

900027 Technique paye

900099 Réserve Budget

UB 900 SERVICES CENTRAUX

900001 Présidence

900002 Informatique Pédagogique

900004 Service Edition

900006 E.S.C.E.

900008 Gestion Ressources Humaines

- 900008A Rémunération des Personnels BIATOS budget établissement (D.P.B.I.A.T.O.S)
- 900008B Rémunération du Personnel Enseignant sur budget établissement (D.P.E.)
- 900008C Formation des Personnels
- 900008D Rémunération des fonctionnaires titulaires BIATOS (D.P.B.I.A.T.O.S)
- 900008E Rémunération des fonctionnaires titulaires enseignants (D.P.E)

900010 Direction des Systèmes d'Information (DSI)

- 900010A Fonctionnement informatique
- 900010B Téléphone et liaisons informatiques
- 900010C Investissements Informatiques
- 900010D Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- 900010E Audiovisuel et Multimédia
- 900010F E-learning

900012 Services Techniques

- 900012A Service du Développement et de la Gestion de l'Immobilier (S.D.G.I)
- 900012B Service de la Maintenance et de l'Exploitation Immobilière (S.M.E.I)
- 900012C Service Logistique Quai (S.L.Q)
- 900012D Service Logistique Manufacture (S.L.M)

900013 Service Achats

900014 Hygiène et Sécurité

- 900014A Service Hygiène et Sécurité (S.H.S)
- 900014B Médecine de Prévention

900016 Politique concernant la taxe d'apprentisage

900017 Service Communication

900018 Service des Affaires Générales

900019 Scolarité - Vie étudiante et associative -

- 900019A Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (D.E.V.U)
- 900019B Culture
- 900019D Maison des Langues
- 900019E Pôle de Proximité (P.U.P)

900020 Finances centrales

900025 Technique finances

900026 Dotations aux amortissements

900027 Technique paye

900099 Réserve Budget

UB 901 FACULTE DE DROIT

901101 Services Communs de la Faculté de Droit *

901102 Equipe de Droit Public

- 901102A Equipe de recherche de Droit Public
- 901102B Institut d'Etudes Administratives (I.E.A)
- 901102D Centre d'Etudes et de Recherche Financières et Fiscale (C.E.R.F.F)
- 901102E Centre de Droit Constitutionnel (C.D.C)
- 901102G Institut de Droit de l'Environnement (I.D.E)

901103 Equipe de Droit Privé

- 901103A Equipe de recherche de Droit Privé
- 901103B Centre Louis JOSSERAND
- 901103C Centre de Droit de la Famille (C.D.F)
- 901103D Centre de Droit Pénal (C.D.P)

901106 Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique- équipe de recherche (C.L.H.D.P.P)

901107 Equipe de Droit International et Comparé

- 901107A Equipe de recherche de Droit International et Comparé
- 901107B Institut du Droit Comparé (I.D.C)
- 901107C Centre de Droit International (C.D.I)
- 901107D Centre de Droit International Privé
- 901107E Centre d'études Européennes (C.E.E)

901109 Laboratoire d'Analyse des organisations de Santé (GRAPHOS)

901120 Institut de Droit et d'Economie des Affaires (I.D.E.A)

901121 Institut de Droit Patrimonial et Immobilier (I.D.P.I)

- 901121A Institut
- 901121B Licence professionnelle (en apprentissage)

901122 Institut des Assurances de Lyon (I.A.L)

901123 Institut d'Etudes Judiciaires (I.E.J)

901124 Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales (I.F.R.O.S.S)

901125 Technique finances

901126 Institut de Droit de l'Art et de la Culture (I.D.A.C)

901130 E.A.D Sciences Politiques - Enseignement à distance

* la structure analytique du 901101 se décompose en 4 centres de coûts/profits (services communs, CDNT,LLM et LSU)

UB 902 INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

902201 Gestion Institut
- 902201A Services communs
- 902201B Communication

902202 Centre de Recherche

902203 Centre de formation "Centre Lyonnais Universitaire de Banque et de Bourse (C.L.U.B.B)

902205 Service Formation Continue de l'IAE

902207 Apprentissage

902208 Centre de formation EUGINOV

902225 Technique finances

UB 903 INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

903301 Service Commun de l'Institut

903302 Département Carrières Juridiques (C.A.R.J.U)

903303 Département Gestion Administrative et Commerciale (G.A.C.O)

903304 Département INFO-COM de l'IUT

903305 Formation Continue

903306 Licences professionnelles
- 903306A LP "DGEA" et "AGA"
- 903306B LP "GRH","DIEM" et "PMO"
- 903306C LP "Management de la Communication" et "Marketing digital"

903325 Technique finances

N.B :

DGEA :Droit et Gestion des Ressources Humaines; AGA : Assistant de Gestion Administrative

DIEM : Développement International des Entreprises ves les Marchés émergents; PMO: Petites et Moyennes Organisations

UB 904 FACULTE DES LANGUES

904401 Faculté des Langues

904402 Centre d'études slaves André Lirondelle (CESAL)

904403 Centre d'Etudes Linguistiques Jacques Goudet (CEL)

904425 Technique finances

UB 905 FACULTE LETTRES ET CIVILISATIONS

905501 Services Centraux de la Faculté

905502 Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Occident Romain (C.E.R.O.R.)

905503 Religions, Sociétés et acculturations (R.E.S.E.A)

905503A Institut d'Histoire du Christianisme (I.H.C.)

905503B Exclusions, Médecine, Intégrations Sociales (E.M.I.S)

905505 Centre d'Etudes des Dynamiques et des Frontières Littéraires (C.E.D.F.L)

905505B Ecriture de la Marge, Marge de l'écriture (Groupe MARGE)

905505C Groupe d'Analyse de la Dynamique des Genres et des Styles (Groupe GADGES)

905506 Equipe de Recherche de Lyon en Sciences de l'Information et de la Communication (ELICO)

905510 Santé, Individu, Société

905511 Centre inter universitaire d'Histoire et d'Archéologie médiévales (CIHAM Lyon3)

905525 Technique finances

UB 906 FACULTE DE PHILOSOPHIE

906601 Faculté de Philosophie

906602 Institut de Recherches Philosophiques de LYON (IRPhil)

906603 Crédits du Cluster

906625 Technique finances

UB 907 SERVICE GENERAL : FRANCOPHONIE ET MONDIALISATION

907701 Service commun

907702 Enseignement, études et séminaires

907703 Chaires Senghor de la Francophonie

907725 Technique finances

UB 908 SERVICE COMMUN DOCUMENTATION

908801 Administration Générale des bibliothèques universitaires*

908802 Personnel

908803 Documentaion et services d'appui *

* changement d'intitulés

UB 909 Services aux étudiants

909901 Services des sports
- 909901A Sports
- 909901B Dotations aux amortissements

909902 Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation- Insertion professionnelle
- 909902A centre d'information et de documentation (C.I.D.O)
- 909902B Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (O.F.I.P)
- 909902C bureau d'aide à l'inserion Professionnelle (B.A.I.P)
- 909902D Dotations aux amortissements

909903 Médecine préventive
- 909903A Médecine préventive
- 909903B Dotations aux amortissements

909925 Technique finances

UB 911 Formation continue appliquée

911X11 FAC
911X25 Technique finances

UB 912 RELATIONS INTERNATIONALES

912X21 Pilotage

912X22 Diplômes délocalisés
- 912X22A Afrique
- 912X22B Pays Europe Centrale et Orientale (PECO)
- 912X22C Asie
- 912X22D Arménie

912X25 Technique finances

912X26 Bourses

912X28 Formations
- 912X28A DEUF
- 912X28B SELF
- 912X28C Autres*

* la structure analytique du 912X22A se décompose en 2 centres de coûts/profits (Maroc et Madagascar)
la structure analytique du 912X22B se décompose en 3 centres de coûts/profits (Hongrie, Pologne, Rtchèque
la structure analytique du 912X22C se décompose en 5 centres de coûts/profits (Canton, Shanghai, Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Iran)
la structure analytique du 912X28C se décompose en 2 centres de coûts/profits (Global, autres)

ə)

UB 913 SERVICE GENERAL DE LA RECHERCHE

913X301 Service de la Recherche - Pilotage

913X302 Vacations Scientifiques recherche

913X303 Aides à la Recherche

913X304 Mobilité internationale doctorants

913X305 Aides spécifiques de la Région

913X306 Programmes et contrats de recherche

913X307 Ecole Doctorale de Droit

913X308 Ecole DoctoraleSciences economiques et gestion

913X309 Ecole Doctorale de Philosophie

913X316 Equipe de Recherche Francophonie Mondialisation et Relations Internationales

- 913X316A Centre Lyonnais d'Etudes de Sécurité Internationale et Défense (C.LE.S.I.D)
- 913X316B Centre de Droit des Espaces et du Développement (C.D.E.D)
- 913X316C Francophonie (Recherche)
- 913X316D Centre d'Etudes de la Politique et des Institutions Américaines (CEPIA)

913X318 Structures Fédératives de Recherche

913X319 Institut d'Etudes Transtextuelles et transculturelles (IETT)

913X320 UMR 5600 - Environnement, Ville, Sociétés

- 913X320A UMR 5600
- 913X320B CRGA

913X321 Soutenances et subventions doctorants

913X325 Technique finances

UB 917 SERVICE ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES

917X701 Action sociale

917X702 Action culturelle

917X725 Technique finances

Délibération n° D 2014-09-09-ins
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.712-2 et L.712-3 ;
Vu les statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3,
Sur proposition de M. le Président,
Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président, comme suit :

Article 1 – Approbation des accords, contrats et conventions

Le président de l'université reçoit délégation de pouvoir du conseil d'administration pour exécuter dès leur signature et sans approbation préalable, les accords, conventions et contrats à l'exception des actes suivants :

- Les conventions cadres conclues avec les collectivités territoriales, l'Etat, des instances ou organismes européens et internationaux, des organismes de recherche.
- Les conventions cadres à caractère pédagogique conclues avec d'autres établissements français ou étrangers.
- Les conventions d'occupation du domaine public.
- Les contrats ou conventions ayant pour objet la création, la dissolution ou la prise de participation de l'université dans des structures de droit privé ou public ayant ou non une personnalité morale.
- Les contrats ou avenants passées avec la filiale LV3.
- Les contrats ou conventions portant acquisition ou cession immobilières.

Article 2 – Délégation de pouvoir portant sur les questions financières

Par ailleurs le Président reçoit délégation de pouvoir du Conseil d'administration pour :

- Accepter des dons et legs dont le montant est inférieur à 3 000€.
- Les sorties d'inventaire de biens mobiliers.
- Les décisions d'attributions de subventions auprès de personnes morales dont le montant est inférieur à 2 000€ (sont exclues les subventions accordées dans le cadre du FSDIE).
- Tout engagement financier, dans le cadre des actions culturelles proposées par le Service de l'Action Culturelle et Sociale (SACSO), dans la limite de l'enveloppe budgétaire accordée annuellement au SACSO.
- Tout engagement financier, dans le cadre de la politique de ressources humaines de l'établissement, pour la prise en charge des dépenses relatives aux manifestations de sympathie

lors d'évènements marquants (décoration, départ à la retraite, décès, etc.), pour un montant unitaire maximum de 100€ par bénéficiaire.
- Fixer les tarifs relatifs à l'organisation de colloques, la vente ou la publication d'ouvrages.
- Le règlement de cotisation ou adhésion à des organismes de droit privé ou public dont le montant est inférieur à 10 000€.

Article 3 – Information du Conseil d'administration

Le Président rend compte au Conseil d'administration, dans les meilleurs délais, de l'ensemble des décisions prises en vertu de cette délégation.

Article 4 – Durée de la délégation

La présente délibération est valable, sauf délibération contraire adoptée dans les même conditions jusqu'à la fin du mandat du Président en exercice.

Article 5 – Application de la délibération

Le Directeur général des Services ainsi que l'Agent comptable sont chargés, en fonction de leurs compétences respectives, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-10-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3 et suivants ;
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin - Lyon 3 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon n° D2013-05-38-Fin ;
Vu que l'université n'a pas été en mesure de proposer la pratique de plus d'une activité sportive sur le site de Bourg-en-Bresse,

Décide

- Le remboursement de la cotisation sport d'un montant de 35€ en faveur de 44 étudiants inscrits en formation sur le site de Bourg-en-Bresse pendant l'année 2013-2014. Ce remboursement intervient en raison de l'impossibilité, pour ces étudiants, de pratiquer plusieurs sports au cours de l'année universitaire 2013-2014.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 18
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

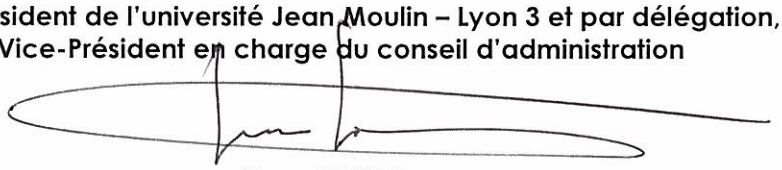

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-11-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-9 et R719-89,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Sur proposition de Mme la Directrice des Affaires Financières,
Après en avoir délibéré,

Propose

- au Président de l'Université de répondre favorablement à la demande de remise gracieuse suivante :

Montant Convention	N° Facture	Nom du redevable	Nature prestation	Composante	Motivation de la demande de remise gracieuse	Montant à recouvrer	Montant de la remise demandée	Avis DAF	Avis AC
7 450,00 €	—	Mme E...	Trop perçu de salaire	Services Centraux	Difficultés financières	1 600,00	800,00	Avis défavorable. L'intéressée a utilisé en toute connaissance de cause le trop perçu sur traitement.	Avis défavorable. Aucune pièce hormis le courrier de l'assistante sociale. Par principe, les indus sur rémunération ne peuvent pas faire l'objet ni d'un échéancier, ni d'une remise.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

Délibération n° D2014-09-12-Acc
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu la délibération n°2013-11-01-Ins attribuant délégation de pouvoir du conseil d'administration au président, approuvée par le CA de l'université Jean Moulin – Lyon 3 réuni le 19 novembre 2013,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 1er juillet 2014,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Président de l'Université Jean Moulin – Lyon 3,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les conventions suivantes :

Conventions visées
Université
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la compagnie "le rayon vert"
Convention d'accès du personnel de l'Université Lyon 3 au restaurant de la Manufacture des tabacs du CROUS de Lyon Saint-Etienne.
Convention cadre relative à l'utilisation d'installations sportives par les associations sportives entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la ville de Bron.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Lycée Saint Marc pour les élèves inscrits en CPGE.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'institution des Chartreux pour les élèves inscrits en CPGE.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'institution Notre Dame des Minimes pour les élèves inscrits en CPGE.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'établissement Sainte-Marie Lyon pour les élèves inscrits en CPGE.
Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Centre régional information jeunesse de Rhône-Alpes (CRIJ).

Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Centre régional information jeunesse de Rhône-Alpes (CRIJ).
Convention de cohabitation concernant le Master 2 géographie, environnement, territoires spécialité interface, nature et société (quinquennal 2011-2015).
Faculté des lettres et civilisations
Convention de partenariat journée d'agrégation et de recherche entre l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS.
Convention d'application à la convention-cadre du 10 mai 2013 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieur de Lyon en vue de la délivrance de la Licence d'histoire.
Convention d'application à la convention-cadre du 10 mai 2013 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieur de Lyon pour l'organisation pédagogique de la L3 de géographie.
Convention de cohabitation concernant le Master 2 géographie, environnement, territoires spécialité interface, nature et société (quinquennal 2011-2015).
Faculté de droit
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le cabinet EC6 - IFROSS
Faculté de philosophie
Convention de versement dans le cadre de l'organisation d'un colloque entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole normale supérieure.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et les éditions Mimesis Edizioni Srl
Convention d'application à la convention-cadre du 10 mai 2013 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieur de Lyon pour l'organisation pédagogique de la L3 Sciences humaines et sociales, mention philosophie.
Faculté des langues
Convention d'application à la convention-cadre du 10 mai 2013 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieur de Lyon en vue de la délivrance de la Licence LLCER Anglais.
Convention de cohabitation de la spécialité "Études slaves" du master recherche "Arts, lettres, langues" mentions "langues, littératures et civilisations étrangères" (contrat quinquennal 2011-2015).
I.U.T
Convention de partenariat en vue de la délivrance de la licence professionnelle "Management des petites entreprises et entreprises artisanales.
I.A.E
Convention de formation continue entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Entreprise LMS Formation
Convention de formation continue entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ordre des avocats de Valence.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1816 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Claude Bernard Lyon 1.
Avenant de prolongation n°2 de la convention de partenariat n°2012-1395 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut d'Études politiques de Lyon.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1490-2 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Catholique de Lyon et l'ISARA de Lyon.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1763 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour le compte de Polytech Lyon.

Avenant de prolongation n°3 de la convention de partenariat n°2013-1582 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut de formation éclairage professionnel.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1746 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cluster Lumières.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1751 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'IFACI.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1907 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut Paul BOCUSE.
Avenant de prolongation n°1 de la convention de partenariat n°2013-1747 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Lycée Saint Louis - Saint Bruno.
Convention de partenariat de formation continue entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Association Régionale d'Étude et de formation à l'intervention sociale (AREFIS)
Convention de partenariat relative à la licence professionnelle "Bâtiment et construction spécialité chargé d'affaires en bâtiment entre l'Université Jean Moulin et la Fondation école La Mache.
Convention de partenariat - formation continue entre l'Université Jean Moulin et le CNAM Rhône-Alpes.
Convention de partenariat D.U Administration des affaires Doctorate in Business Administration entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Business Science Institute Luxembourg.
Convention de coopération entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le GIP CEUBA.
Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin et l'Université de LODZ.
Accord de double diplôme spécifique entre l'Université Jean Moulin et la Universidad del Pais Vasco.
Convention de coopération entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole supérieure algérienne des affaires.
Convention de partenariat en vus de la délivrance de la Licence professionnelle "Management des petites entreprises et entreprises artisanales

Conventions Signées
Université
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour le compte de l'IAE et l'ESCE.
Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour le compte de la Faculté des lettres et civilisations et l'Université de Lausanne.
Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et L'Université de Lyon.
Convention de reversement entre l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Lyon.
Convention d'acquisition de base de données - Westlaw Thomson Reuters.
Avenant n°2 à la convention cadre " Institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité.
Avenant à la convention cadre n°2013-1560 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la société Récipro-Cité SAS.
Convention adossée à la convention de mise à disposition à titre gratuit de décisions judiciaires contenues dans les bases de données jurisprudentielles administrées par la Cours de cassation.

Avenant à la convention n°2014-2072 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ISETA du Lycée Agicole de Poisy.
Convention pour l'organisation de l'accompagnement local de la formation DU IER entre l'Université Jean moulin Lyon 3 et la Filiale LV3.
Service des relations internationales
Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Shizuoka University (Japon).
Convention d'échange étudiant entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Kaboul (Afghanistan).
Accord de coopération entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Kaboul (Afghanistan).
Mémorandum d'entente entre l'Université jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Melbourne (Australie).
Convention d'échange étudiant entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Melbourne (Australie).
IFRAMOND
Déclaration d'intention de coopération entre l'université Jean Moulin Lyon 3, L'Université de Wuhan (Chine) et l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte).
Déclaration d'intention de coopération entre la Chaire de la francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Chaire de la francophonie de l'Université de Chambéry.
Déclaration d'intention de coopération entre la Chaire de la francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Chaire de la francophonie de l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte).
Déclaration d'intention de coopération entre la Chaire de la francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Chaire de la francophonie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).
Déclaration d'intention de coopération entre la Chaire de la francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Chaire de la francophonie de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso).
Avenant n°7 à la convention de partenariat entre l'université jean moulin Lyon 3 et l'Académie diplomatique du vietnam relative à leurs chaires senghor de la francophonie.
Service de la recherche
Acte d'engagement au marché n°CF-14-1184-002 entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'INRA
Accord de consortium "Labex COMOD"
Accord de consortium pour la réalisation du programme "avenir Lyon Saint-Etienne"
Faculté de droit
Convention partenariale de reversement entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ISARA-Lyon.
IAE
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cabinet d'expertise comptable NOVANCES.
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cabinet d'expertise comptable DELOITTE &Associés / In extenso Rhône-Alpes.
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cabinet d'audit PAGE PERSONNEL.
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la société Civile FIDUCIAL.
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cabinet d'expertise comptable ODICEO.
Convention CLEA entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Cabinet de recrutement EXPERTS.
Accord de confidentialité entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le groupe MND.
Faculté des langues
Contrat de prestation de service entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et CREALYS.

Faculté des lettres et civilisations

Convention de collaboration scientifique pour l'organisation d'un colloque entre l'Université Jean moulin Lyon et l'Université de Franche-Comté.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
08 juillet 2014

Délibération n° D 2014-09-13-Fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;
Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;
Vu l'arrêté du 7 mai 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation des personnels relevant des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
Vu les statuts de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Après en avoir délibéré,

Décide

De fixer comme suit les modalités de rémunération des agents publics extérieurs à l'université qui participent, pour le compte de l'université, à des activités de formation ou à des activités liées au fonctionnement de jurys d'examens ou de concours à destination de personnes dépourvues de la qualité d'agent public :

- tarif de correction de travaux écrits : 5 euros par copie ;
- tarif d'évaluation orale : 40 euros de l'heure.

Ce tarif est applicable à compter de l'année universitaire 2013-2014.

La présente délibération est adoptée à des membres du Conseil par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 15
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

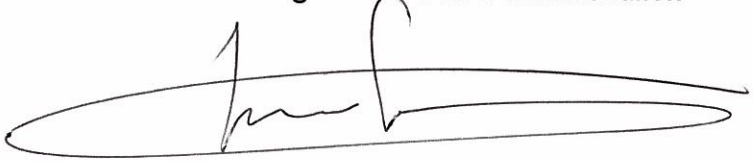

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-14-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-9 et R719-89,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Sur proposition de Mme la Directrice des Affaires Financières,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver la liste des biens de l'établissement sortis de l'inventaire présenté en annexe de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

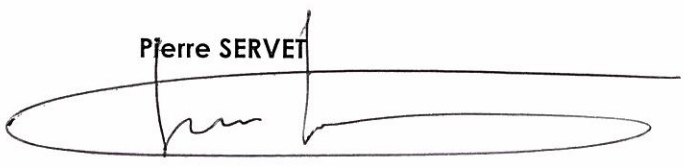

Conseil d'administration 30 septembre 2014.

Point n°B2 questions financières :

Sorties d'inventaire :

Biens classe 2 :

UFR	N°INFO	DESIGNATION	N° IMMO	N°INV	MARQUE	MODELE	N° SIE	PRIX ACHAT SI BESOIN (classe 2)	N° FACT OU N° SIFAC	DATE ACHAT	DUREE D'AMORTISSEMENT (mois)
904 401	MANU 5407	ORDI FIXE	6350.002	5071	COM 6	HP	SCZC8512M38	686,86	4154	27/02/2009	36
904 401	MANU 5408	ORDI FIXE	6135.000	5083	COM 6	HP	SCZC8512M3B	846,73	4144	27/02/2009	36
904 401	MANU 2858	ORDI FIXE	6069.000	5227	COM 6	HP	SCZ8372X7Q	800,94	4141	08/12/2008	60
904 401	MANU 1495	IMPRIMANTE	IP20472.000	5229	?	HP-4L	SW89237JS8YA				
904 401	MANU 2931	ORDI FIXE	6251.001	5272	COM 6	HP	SCZC9167G8C	686,86	4148	07/10/2009	36
904 401	MANU 2932	ORDI FIXE	6251.001	5276	COM 6	HP	SCZC9167G96	686,86	4149	07/10/2009	36
904 401	MANU 5667	ORDI FIXE	5970.000	5282	COM 6	HP	SCZC9408RZ5	895,1	4140	26/11/2009	60
904 401	MANU 5671	ORDI FIXE	CR03366.000	6947	COM 6	HP	SCZC9408RZH	580,00		26/11/2009	
904 401		ORDI FIXE	CR03529.000	7191	DELL	OPTPLEX	FKNW12J				
904 401	MANU 5668	ORDI FIXE	CR03370.000	7548	COM 6	HP	SCZC9401CHC	580,00		27/02/2009	
904 401	MANU 5673	ORDI FIXE	6350.001	8322	COM 6	HP	SCZC9401CQY	686,86	4153	26/11/2009	36
904 401		PORTABLE	6349.000	11969	BIMP	MAC	SW89424SW642	1 402,25	4151	20/11/2009	36

UFR	N°INFO	DESIGNATION	N° IMMO	N°INV	MARQUE	MODELE	N° SIE	PRIX ACHAT SI BESOIN (classe 2)	N° FACT OU N° SIFAC	DATE ACHAT	DUREE D'AMORTISSEMENT (mois)
FAC	QCB 0684	IMPRIMANTE	1880	1880	HP	LASERJET 2300 DN	CNCFD 13395	1150 € HT	F04032372	15/04/2004	3 ans
FAC	QCB 4118	UNITE CENTRALE ORDI	1891	1891	INTERSED	CELERON D	D72540643400692	524 € HT	F7041592	19/04/2007	3 ans
FAC	QCB 4116	UNITE CENTRALE ORDI	1875	1875	INTERSED	CELERON D	D72540643400445	524 € HT	F7041592	19/04/2007	3 ans
FAC	QCB 4169	UNITE CENTRALE ORDI	1885	1885	HP COMPAQ	DC 5700	CZC7434 VP 2	808 € HT	7012099	22/11/2007	3 ans

UFR	n°info	Designation	N°inv	Marque	Modèle	N°série	Prix d'achat	N°SIFAC	Date d'entrée
902		Photocopieur	UJM10164	Gestetner	DSM725	K8664200135	2674,02	3536	juin-07
	MANU 4173	Ordi bureau	UJM 02385	Dell	Optilex 280	834HJ1J	632,38	3614	sept-05
	MANU 4040	Ordi bureau	UJM 06705	Dell	Optilex 280	7LLF91J	869,17	3608	sept-05
	MANU 2882	Ordi bureau	UJM 02364	HP	Compaq 7800P	CZC840252P	929,63	3750	mars-09
	MANU 5326	Ordi bureau	UJM 06344	Intersed		70340	1479,11	3682	oct-07
	MANU 2654	Ordi bureau	UJM 06644	HP	DC7800	CZC8032W34	1087,72	3700	mars-08

BIENS CLASSE 2 AVEC N° SIFAC POUR CA DU 30 SEPTEMBRE 2014

Type matériel	marque	N° série	Date achat	N° inventaire	N° SIFAC	N° info
UC	DELL OPTIPLEX380	BC4NR4J	2011	2330	5109	M6044
UC	DELL OPTIPLEXGX620	5GC652J	2005	6616	3604	
UC	HP COMPACQ 7800	CZ8377K8Z	2007	6294	3737	M2870
UC	HP COMPACQ 7800	CZ8055RQM	2007	6561	3798	M2659
UC	HP COMPACQ 7800	CZC75118CZ	2008	6686	3708	M2650
UC	LG	40818	2002	6638	3663	M2221
PORTABLE	HP COMPACQ	CNU6372LDL	2006		4941	M5136
IMPRIMANTE	HP laserjet 4	JPTT073527	1994	02880	4635	
BORNE INFO			28/01/2008	3637	2412	
BORNE INFO			28/01/2008	3636	2412	
BORNE INFO			28/01/2008	3619	2412	
BORNE INFO			28/01/2008	3626	2412	
PowerEdge 2950		2VZ4G3J		12039	2386	
PowerEdge 2950		JTZ4G3J		12039	2362	
00802DD0BE96	350	SD0501400344		796	2462	70
00802DECFFD2	350	SD0501400321		914	2462	82
00E07BA2C69A	450	SSDBKH0M3T		5574	2462	39
00E07BD0AD26	450	SSDBKH0M3Y		5533	2462	52
00E07BA2D27A	450	SSDBKH0M3V		5561	2462	41
00E07BA3065A	450	SSDBKH0M30		877	2462	42
00E07B109D6A	350	SD0501400329		821	2462	80
00E07B9556E3	350	SD0501400345		847	2462	78
00E07B75D98E	450	SSDBKH0G5S		703	2462	7
00E07B73F63F	350	SD0501400356		765	2462	31
00E07B955443	350	SD0501400334		734	2604	71
UNITE CENTRALE	INTERSED	060753	01/12/2006	7628	4635	manu5082
UNITE CENTRALE	INTERSED	060726	01/12/2006	7649	4635	manu5080

UNITE CENTRALE	INTERSED	031870	01/12/2006	7849	4635	manu2072
SERVEUR	HP / PROLIANT / ML11		15/03/2005	11975	4628	
UNITE CENTRALE	INTERSED		01/12/2006	2868	4635	
UNITE CENTRALE	INTERSED	040962	01/12/2006	3180	4635	
UNITE CENTRALE	OPTIPLEX 620	2GQTX1J	01/12/2006	2874	4635	60
IMPRIMANTE	HP Laserjet 4	JPTT073535		7368	4667	

UFR	N°INFO	DESIGNATION	N° IMMO	N°INV	MARQUE	MODELE	N° SIE	PRIX ACHAT SI BESOIN (classe 2)	N° FACT OU N° SIFAC	DATE ACHAT	DUREE D'AMORTISSEMENT (mois)
904 401	MANU 4746	ORDI FIXE	5276.001	5231	DELL	OPTIPLEX	9KNW12J	1 139,00 €	4131	19/01/2006	60
904 401		COPIEUR	396.000	11967	RICOH	AF 2027 M5	J8444501563	4 091,55 €	4024	19/11/2004	60
904 401		COPIEUR	5750.000	11964	RICOH	MP 2000	L7077060355	1 701,75 €	4050	04/12/2007	60
904 401		COPIEUR	5749.000	11966	RICOH	MP 2000	L7076965482	1 736,10 €	4049	04/12/2007	60

UFR	N°INFO	DESIGNATION	N° IMMO	N°INV	MARQUE	MODELE	N° SIE	PRIX ACHAT SI BESOIN (classe 2)	N° SIFAC	DATE ACHAT	DUREE D'AMORTISSEMENT (mois)	remarques AC au 8/9/14	Montant à sortir
IUT 903301		CLIMATISEUR		11739	TECHNIBEL	MTF84C5TAA	242347	2	4011	03/06/2004		Lot de 7	1902,481429
IUT 903301		VIDEOPROJECTEUR		5350	SANYO	PLC XW55	66Z10662	2	3860	25/08/2008			2957,18
SC	ERG	TRANSPALETTE		1061					1387	2003			

Biens classe 6 :

BIENS CLASSE 6 MOBILIER POUR CA DU 30 SEPTEMBRE 2014					
Type matériel	marque	N° série	Date achat	N° inventaire	N° SIFAC
PLAN DE TRAVAIL			2012	8986	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2012	8987	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2012	6823	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE	198 X 120		2010	6691	sans sortie comptable
CAISSON			2012	8991	sans sortie comptable
CAISSON			2009	2615	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2010	1002	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2010	6823	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2010	4885	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE	198 X 120		2010	2450	sans sortie comptable

ARMOIRE BASSE	97 X 120		2008	2434	sans sortie comptable
CAISSON			2009	4010	sans sortie comptable
CAISSON			2009	4881	sans sortie comptable
CAISSON			2009	4882	sans sortie comptable
CAISSON			2010	8984	sans sortie comptable
CHAISE VISITEUR			2008	3593	sans sortie comptable
MEUBLE CLAPET			2009	86419	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2009	85153	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2009	85154	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2009	84155	sans sortie comptable
ARMOIRE BASSE	140 X 120		2009	8351	sans sortie comptable
VESTIAIRE			2009	4905	sans sortie comptable
REFRIGERATEUR	ARTHUR MARTIN		2007	4996	sans sortie comptable
REFRIGERATEUR	BLUESKY		2010	563	sans sortie comptable
CAISSON			2009	3540	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2009	8657	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2009	8660	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2010	2413	sans sortie comptable
VESTIAIRE			2010	526	sans sortie comptable

ARMOIRE HAUTE			2009	3532	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2009	2748	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2009	5678	sans sortie comptable
CAISSON			2009	5679	sans sortie comptable
CAISSON			2009	8849	sans sortie comptable
CAISSON			2009	4871	sans sortie comptable
REFRIGERATEUR	ARISTON		2002	7186	sans sortie comptable
TABLE / RECTANGULAIRE			2010	89092	sans sortie comptable
BANQUE DE PRET			2008	2814	sans sortie comptable
CHAUFFEUSE UNE PLACE			2008	84724	sans sortie comptable
TABLE / RECTANGULAIRE 120X80			2009	89094	sans sortie comptable
TABLE / RECTANGULAIRE 120X80			2012	89095	sans sortie comptable
POSTE DE TRAVAIL MULTIMEDIA			2012	2830	sans sortie comptable
TABLE 120X80			2012	89096	sans sortie comptable
TABLE 120X80			2012	89097	sans sortie comptable
ARMOIRE / HAUTE			2012	2864	sans sortie comptable
CAISSONS SUR ROULETTES			2012	2867	sans sortie comptable
RAYONNAGE EPI 226 CM			2012	86775	sans sortie comptable
CHAUFFEUSE UNE PLACE			2012	84737	sans sortie comptable

CHAUFFEUSE UNE PLACE			2012	84738	sans sortie comptable
TABLE 180X80			2012	89098	sans sortie comptable
ARMOIRE BASSE CASSEE			2012	2875	sans sortie comptable
RAYONNAGE			2012	86797	sans sortie comptable
RAYONNAGE			2012	86820	sans sortie comptable
RAYONNAGE			2012	86862	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2012	7842	sans sortie comptable
TABLE RECTANGULAIRE			2012	89223	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2012	85507	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2008	86092	sans sortie comptable
CHAISE VISITEUR			2010	82006	sans sortie comptable
CHAISE VISITEUR			2009	81992	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2009	86099	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2010	81948	sans sortie comptable
SIEGE DE TRAVAIL			2006	81837	sans sortie comptable
TABLE RECTANGULAIRE			2005	7838	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2008	7267	sans sortie comptable
PRESENTOIRE PERIODIQUE			2010	80215	sans sortie comptable
PRESENTOIRE PERIODIQUE				IP25095	sans sortie comptable

PRESENTOIRE PERIODIQUE				IP25096	sans sortie comptable
PRESENTOIRE PERIODIQUE				IP25097	sans sortie comptable
PRESENTOIRE PERIODIQUE				IP25098	sans sortie comptable
ARMOIRE BASSE			2012	8609	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	6760	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	6765	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	5092	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	4853	sans sortie comptable
CAISSON			2012	8420	sans sortie comptable
PLAN DE TRAVAIL			2012	3559	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	5457	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	5373	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	5375	sans sortie comptable
CAISSON			2012	5324	sans sortie comptable
ARMOIRE HAUTE			2012	5334	sans sortie comptable
BUREAU			2010	7842	sans sortie comptable
TABLE EN BOIS			2010	89223	sans sortie comptable
CHAISE ERGONOMIQUE			2010	85507	sans sortie comptable
FAUTEUIL			2010	86092	sans sortie comptable

FAUTEUIL			2010	82006	sans sortie comptable
FAUTEUIL			2010	81992	sans sortie comptable
FAUTEUIL			2010	86099	sans sortie comptable
FAUTEUIL			2010	81984	sans sortie comptable
FAUTEUIL			2010	81837	sans sortie comptable
TABLE DE TRAVAIL			2010	7838	sans sortie comptable
ARMOIRE			2010	7267	sans sortie comptable
PRESENTOIRE PERIODIQUE			2010	80215	sans sortie comptable
ARMOIRE			2007	2461	sans sortie comptable
ARMOIRE			2012	8621	sans sortie comptable

BIENS CLASSE 6 INFORMATIQUE POUR CA DU 30 SEPTEMBRE 2014

Type matériel	marque	N° série	Date achat	N° inventaire	N° SIFAC
UNITE CENTRALE	INTERSED	060742		7856	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	060736		7898	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	7HQTX1J		7899	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	DGQTX1J		7901	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	CGQTX1J		7902	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	1GQTX1J		7903	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	BGQTX1J		7904	sans sortie comptable

UNITE CENTRALE	DELL	9FQTX1J		7923	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	8HQTX1J		7924	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	HFQTX1J		7929	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	5FQTX1J		7930	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	5GQTX1J		7941	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	DELL	BHQTX1J		7942	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	060737		7947	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	060768		7957	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	060756		7817	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	040944		7645	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	040948		7434	sans sortie comptable
UNITE CENTRALE	INTERSED	040960		7435	sans sortie comptable
IMPRIMANTE	HP P2015		01/01/2010	5358	sans sortie comptable
IMPRIMANTE	HP LAJET 2100TN		01/01/2010	4791	sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable

					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable

					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable
					sans sortie comptable

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-15-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu l'avis du conseil de Faculté de philosophie du 17 avril 2014 et du 06 juin 2014;
Sur proposition de M. le Doyen de la Faculté de philosophie ;
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les montants des subventions allouées sur le budget de la Faculté de philosophie, suivantes:

. Subvention de 120€ accordée à l'association « Les médiations philosophiques » en vue de l'organisation de la journée Masters.

. Subvention de 600€ pour contribuer à la parution de trois numéros de la revue de l'association « Les médiations philosophiques » au cours de l'année universitaire 2014/2015.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

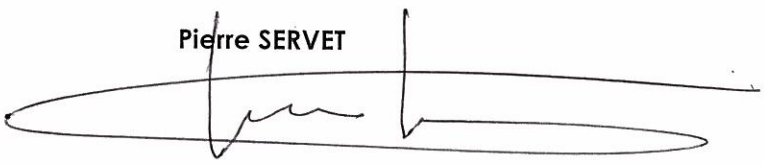

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-16-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu l'avis du conseil de Faculté de droit du 08 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Doyen de la Faculté de droit,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver la prise en charge financière d'un montant total de 4000€ des frais d'inscription à l'IEJ de trois étudiants, sélectionnés en fonction de leur mérite et de leurs revenus au titre de l'année universitaire 2013/2014.

La présente délibération intervient en lieu et place de la délibération D2014-14-Fin du 24 juin 2014.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

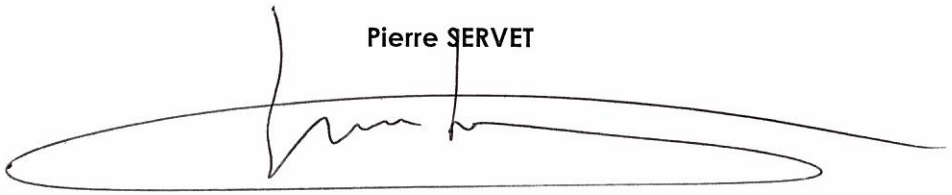

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-17-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu l'avis du conseil de Faculté de droit du 08 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Doyen de la Faculté de droit,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le don de 3396.80€ remis par le Barreau de Lyon au profit de la Faculté de droit dans le cadre de l'organisation des rencontres « justices et cinéma » du 24 au 28 mars 2014.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

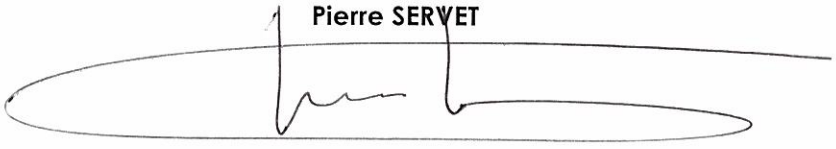

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-18-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 15 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IUT,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 1050 euros au profit de l'association « GACO-Arts » pour le projet spécifique Défi francophone du 22 au 24 septembre 2014.

Cette subvention est financée sur le budget de l'IUT.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

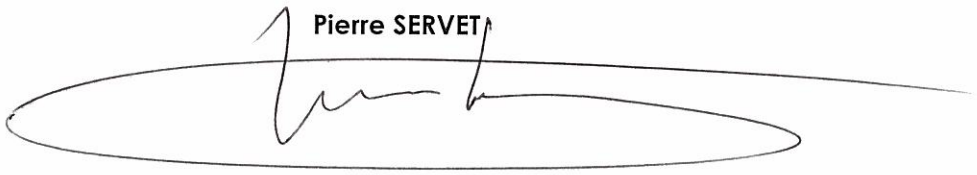

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-19-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 15 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IUT,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 500 euros au profit de l'association IUT - ARL.

Cette subvention est financée sur le budget de l'IUT.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-20-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu les statuts de l'Institut International de la Francophonie,
Sur proposition de M. le Directeur de l'Institut International de la Francophonie,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les tarifs de formation à compter de l'année universitaire 2014/2015 suivants :

. Université francophone d'été : 360€

. Université francophone d'été délocalisée: 360€

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

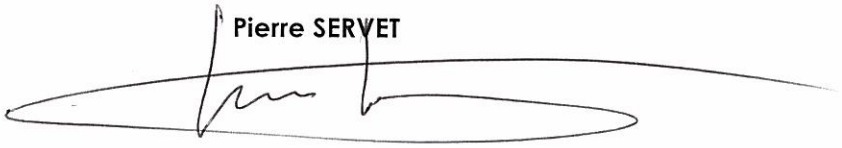

Délibération n° D2014-09-21-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L123-3, L712-3, L719-4, R719-49 et R719-50,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil de la Faculté des lettres et civilisations du 12 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de Mme le Doyen de la Faculté des lettres et civilisations,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les tarifs des diplômes d'établissement proposé par la Faculté des lettres et civilisations à compter de l'année 2014/2015, suivants :

TARIFS FORMATION PERMANENTE ET CONTINUE

2014/2015

Formation	Mode de formation	Tarifs formation continue financeurs	Tarifs formation continue Individuels
Licence professionnelle	Diplômant sur 1 an ou 2 ans	2 000 €	1500 €
Master 1	Diplômant sur 1 an ou 2 ans	4 026 €	2 000 €
Master 2	Diplômant sur 1 an ou 2 ans	4 026 €	2 000 €

Tarification par matières ou U.E. : 9.15 € de l'heure

Encadrement des jeunes en alternance : Indemnités de 6 H TD/étudiant

Contrats de Professionnalisation

Master 2 P.A.C.T	Diplômant sur 1 an (450 heures)	9.15 €/heure	4 117,5 € €
Master 2 Qualité Environnement Santé	Diplômant sur 1 an (330 heures)	9,15 €/heure	3 019,50 €
Master 2 Géomarketing	Diplômant sur 1 an (350 heures)	9,15 €/heure	3 202,5 €

Master 2 Gestion des risques	Diplômant sur 1 an (350 heures)	9,15 €/heure	3 202,5 €
Master 2 Ingénierie des transports	Diplômant sur 1 an (340 heures)	9,15 €/heure	3 111 €

Encadrement alternants contrats de Professionnalisation : périodes de professionnalisation : 6 € TD/heure

Autres diplômes : 9.15 €/heure

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-22-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L123-3, L712-3, L719-4, R719-49 et R719-50,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil d'administration de l'IAE du 09 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IAE,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le tarif de formation valable à compter de l'année 2014/2015, suivant :

Tarif par journée de prestations d'ingénierie pour les formations intra-entreprises, le tarif par journée d'ingénierie de formation pour un groupe de participants d'une même entreprise ou d'un même groupe d'entreprises est le suivant :

· 1400 €

Dans le cas où ce tarif ne pourrait être appliqué compte tenu d'une demande particulière de l'entreprise (exemple : mise en œuvre de formation à distance avec ingénierie spécifique), un tarif spécifique sera alors voté.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-23-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil d'administration de l'IAE du 09 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IAE,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les montants des subventions allouées sur le budget de l'IAE de Lyon, école universitaire de management, au titre de l'exercice budgétaire 2014, suivants:

	Bénéficiaire	Objet	Projet récurrent	Année d'exercice BUDGET	Montant demandé	%demande/ budget opération	Observations	Vote du conseil
1	Association VITIS VINIFERA	Soirée de lancement de l'association le 16 octobre 2014 Total budget : 1905,05 €	1er projet	2014	1 455 €	76%	imputation dépense : CF 201A code 2032 vie étudiante.	670,00 €
TOTAL 2014					1 455 €			670,00 €

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-24-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil d'administration de l'IAE du 09 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IAE,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les montants des cotisations institutionnelles inscrites au budget de l'IAE de Lyon, Ecole Universitaire de Management, suivants:

2014	EMBS Europ Management Business	500 €
2014	Lyon International	900 €
2014 et 2015	CMCDE	200 €
2014 / 2015	AOM Academy Of Management	200 US$
2014 / 2015	EACC European American Chamber of Commerce	720 €

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-25-fin
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-3,
Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil d'administration de l'IAE du 09 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IAE,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver le versement d'un don de la part de « BNP Paribas Lyon Est » et d'un montant de 3000€.

La présente délibération est adoptée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014

Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

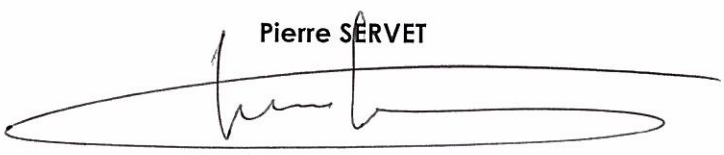

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-26-Sco
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L123-3, L613-3 et L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil d'administration de l'IAE du 09 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IAE,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les modifications pédagogiques à compter de l'année universitaire 2014-2015 des diplômes présentés par l'IAE et annexé ci-après :

Modifications pédagogiques IAE.
✓ Modifications Formation en alternance.
✓ Modification maquette hôtellerie et restauration.
✓ Modifications Licence professionnelle commerce.
✓ Modifications maquettes DU coaching - formation continue.
✓ Modifications maquettes Licence gestion.
✓ Modifications maquette DSCG.
✓ Modifications maquette DCG année 2 et 3.
✓ Modifications maquette DUSCG 1.
✓ Modifications maquette DUCG 1.
✓ Modifications maquette DU SIMA.
✓ Modifications filière comptable DCG.
✓ Modifications Licence gestion parcours MEQDD
✓ Modifications Licence Lyon et Bourg-en-Bresse.
✓ Modifications maquettes M2 MOQ conduite du changement dans les territoires.
✓ Modifications maquettes M2 MOQ sécurité industrielle environnement et certification.
✓ Modifications Formations campus de Bourg-en-Bresse.
✓ Modifications Formations Licence gestion parcours AES et MAE.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014
Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'administration 30 septembre 2014.

Commission de la Formation du Conseil Académique, 23 septembre 2014.

Point n° B3 : Organisation pédagogique.

IAE.

Changements maquettes formations CAMPUS BOURG EN BRESSE- IAE lyon - 2014-2015

numéro et nom du diplôme: MASTER 1 MARKETING ET VENTE EN B TO B 5004502IB et MASTER 1 MOPQ programme MIL 5004503IB

DEDOUBLEMENT DU COURS PREPARATION A LA RECHERCHE EN MASTER 1 - CHANGEMENT VOLUME HORAIRE : + 12 HCM

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
06240280	Préparation à la recherche (Tronc commun)	Préparation à la recherche (création d'un cours spécifique pour le Master 1 MOPQ et d'un cours spécifique pour le Master Marketing et vente en B To B) = +12HCM	7

numéro et nom du diplôme: LP Gestion des systèmes d'information de la Paie 3044500AB

CHANGEMENT DE SEMESTRES - MODIFICATIONS DU VOLUME HORAIRE POUR CERTAINES MATIERES - CHANGEMENT D'INTITULE -CREATION D'UN COURS - PAS D'AUGMENTATION DU VOLUME HORAIRE GLOBAL DE LA MAQUETTE

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
06230223	Comptabilité approfondie des charges de personnels CM 20 h - Semestre 5	Comptabilité approfondie des charges de personnels CM 20 h - Semestre 6	5
06310135	Mesure de la performance sociale CM 30 h Semestre 6 UE5	Mesure de la performance sociale CM 30 h Semestre 5 UE2	6
06200561	Réalisation autonome du projet TD 35 h	Réalisation autonome du projet TD 24 h	5
06270067	Communication CM 30 h	Communication CM 20 h	5
06270067	Communication TD 10 h	Communication TD 15 h	5
06200564	Réalisation autonome du projet TD 48 h	Réalisation autonome du projet TD 24 h	6
	PAS DE COURS	Communication CM 20 h	6
	PAS DE COURS	Communication TD 15 h	6
06200565	Conférences	Mémoire	6

diplôme M2 MOQ (SECURITE INDUSTRIELLE ENVIRONNEMENT ET CERTIFICATION)

CHANGEMENT D'INTITULE - SUPRESSION D'UNE OPTION ET CREATION D'UNE OPTION - PAS DE CHANGEMENT DE VOLUME HORAIRE

MATIERE	2013/2014		2014/ 2015		Semestre(s) concerné(s)
GAMATY 5104332IL	NORMALISATION ET CERTIFICATION	**SEMESTRE 3**	SUPPRIMEE		
			INITIATION AU MANAGEMENT SOCIO ECONOMIQUE	CREATION DE L'OPTION OUVERTE AUX ETUDIANTS DU Master 2 sciences humaines et sociales, option qualité territoriale, environnement, santé - MODULE DE 20 HEURES	**SEMESTRE 3**
	DROIT DE LA SECURITE - 01210107	**SEMESTRE 4**	DEVIENT "**DROIT DE L'ENVIRONNEMENT"**		**SEMESTRE 4**

diplôme M2 MOQ Conduite du changement dansles territoires, établissements et réseaux sanitaires et médico-sociaux

changement d'intitulé et supression d'une option

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	Semestre(s) concerné(s)
gamaty 5104432IL	Outils de pilotage de la gestion hospitalière/ financement des activités de santé	Outils de pilotage et de gestion / financement des activités de santé et médico-sociales	**SEMESTRE 3**
	Option: Travaux d'insertion dans la vie profesionnelle 2	Evaluation interne et externe	**SEMESTRE 4**
	Option: Environnement et santé		**SEMESTRE 4** **SUPPRESSION DE L'OPTION**

ouverture des 4 cours suivants déjà existants dans la maquette aux étudiants du *Master 2 Sciences humaines et sociales, mention Géographie et Aménagement, option Qualité territoriale, environnement, santé (Faculté de Lettres, département de Géographie* (à raison de 5 étudiants environ par UE):

Gouvernance hospitalière (S3)
Droit de la santé (S3)
Gestion et management de projet milieu sanitaire et médico-social (S4)
Evaluation interne et externe (S4)

Licence Gestion parcours AES (3104001IB)

Création de Tutorats individuel ou collectif dans le cadre du PREL

MATIERE	2014/2015		Semestre(s) concerné(s)
	Tutorat individuel ou collectif	Tutorat individuel - **50 heures TD** **A CRÉER**	**Semestres 1 et 2**
		Tutorat Collectif - 50 **HEURES TD + 8 HEURES CM**	**Semestres 1 et 2**

Licence gestion parcours AES (3104001IL et 3104001IB) et MEA (3104000IL)

Remplacement du C2i par une mission en associations

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	C2i - 2 ECTS	Bénévolat et Management en Associations (BMA) - 0 heures - 1 ECTS	**semestre 1**
	Anglais - 2 ECTS	Anglais - 3 ECTS	

Licence Gestion parcours AES (3104001IL) et MEA 3104000IL)

Tutorat individuel ou collectif : augmentation de la charge horaire dans le cadre du PREL

	2013/2014	2014/2015	Semestre(s) concerné(s)
MATIERE	Tutorat Collectif - 8 HEURES CM 99000646	Tutorat Collectif - **44 HEURES CM** **99000646**	**Semestres 1**
		Tutorat Collectif - **12 HEURES CM** **A CRÉER**	**Semestres 2**
		Tutorat Collectif - **8 HEURES CM + 50 HEURES TD A CRÉER**	**Semestres 3**
		Tutorat Collectif - **8 HEURES CM + 50 HEURES TD A CRÉER**	**Semestres 4**

Licence Management 3° année - Parcours Management des Équipes et Développement Durable

modification de maquette

Il s'agit d'une permutation de deux matières entre le S5 et le S6 ayant le même volume horaire (30h CM + 16h TD) et le même nombre de crédits.

2013-2014		**2014-2015**	
Normes, certification et développement durable	S 5	Normes, certification et développement durable	S 6
Audit des systèmes qualité	S 6	Audit des systèmes qualité	S 5

.

Scolarité Filière comptable - DCG
Modifications apportées au Régime de cours et d'Examens pour l'année universitaire 2014/2015

Nous souhaitons :

1) **Remplacer dans la partie page 5 :**

F) STAGE OU PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

le paragraphe suivant :

« Le stage est une période d'immersion professionnelle. Chaque étudiant effectue un stage obligatoire en 3ème année de DUCG (sauf dérogation du responsable pédagogique), stage d'une durée de 8 semaines équivalent temps plein, sauf dispense prévue par les textes en vigueur. La mission devra être au préalable validée par le responsable pédagogique du diplôme.
Ce stage doit se dérouler hors période de cours.

En revanche, l'étudiant pourra effectuer un stage « non obligatoire » dès le DUCG année 1, stage d'une durée de 4 semaines minimum. Ce stage devra également se dérouler hors période de cours, après validation de la mission par le responsable pédagogique du diplôme, et ne donnera pas lieu à un rapport de stage ou à une soutenance.

Les étudiants recrutés en contrat à durée déterminée ou indeterminée devront fournir une copie dudit contrat. »

PAR :

« Le stage est une période d'immersion professionnelle. Chaque étudiant effectue un stage obligatoire avant sa 3ème année de DUCG (sauf dérogation du responsable pédagogique), stage d'une durée minimum de 8 semaines équivalent temps plein, sauf dispense prévue par les textes en vigueur. Ce stage pourra être effectué en 1ère et/ou en 2ème année, mais avec une durée minimum de 4 semaines pour chaque période, s'il est fait sur les 2 années. Le stage devra être accompli dans un cabinet comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La mission devra être au préalable validée par le responsable pédagogique du diplôme.
Ce stage doit se dérouler hors période de cours.

Des stages « non obligatoires » sont possibles hors période de cours, sans donner lieu à un rapport de stage ou à une soutenance.

Les étudiants recrutés en contrat à durée déterminée ou indeterminée devront fournir une copie dudit contrat.

2) **ajouter au régime de cours et d'examens dans la partie « annexes » page 15 :**

ANNEXE 2 : CALENDRIER

MODIFICATION SPECIFIQUES APPORTEES AU REG EXAM du DU SIMA
Année universitaire 2014 2015

Modification page 2 :

Au lieu de :

Le certificat SIMA 1 est ouvert pour les étudiants en formation initiale inscrits dans un master en année 1 ou 2 et en formation continue.
Le certificat SIMA 2 n'est ouvert que pour les étudiants en formation initiale inscrits dans un master en année 2 et en formation continue.

Lire :

Les certificats SIMA 1 et SIMA 2 sont ouverts pour les étudiants en formation initiale inscrits dans un master en année 1 ou 2 et en formation continue.

A CRÉER DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE COMPTABILITE ET DE GESTION - Année 1

Augmentation de la charge horaire

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	A CRÉER	Tutorats individuel et collectif - 26h TD	**semestres 1 et 2**
	A CRÉER	Conférences - 15h CM	**semestres 1 et 2**

A CRÉER - Diplôme Universitaire Supérieur de Comptabilité et de gestion - Année 1 (DUSCG 1)

Augmentation de la charge horaire entre la Préparation au DSCG et le DUSCG = 20 heures CM + 52 heures TD = 82h EQUITD

MATIERE	2013/2014 - Préparation au DSCG année 1	2014/ 2015 - Diplôme Universitaire de Comptabilité et de Gestion année 1	semestre
		A CRÉER - Tutorats individuel et collectif - **52 heures TD**	**annuel**
	06200474 - Théorie financière - **20 h CM**	A CRÉER - Théorie financière - A CRÉER - **24h CM**	**annuel**
	06200477 - Investissement et financement - **32h CM**	A CRÉER - Investissement et financement - **36h CM**	**annuel**
	06200479 - Ingénierie financière - **28h CM**	A CRÉER - Ingénierie financière - **32h CM**	**annuel**
	06200483 - Gestion du périmètre de l'entité - **16h CM**	A CRÉER - Gestion du périmètre de l'entité - **20h CM**	**annuel**

3044612PL Préparation DCG année 2 / 3044622PL Préparation au DCG année 3

Augmentation de la charge horaire

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	A CRÉER	Tutorats individuel et collectif - 26h TD	**semestres 1 et 2**

5044852PL Préparation au DSCG année 2

Augmentation de la charge horaire

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	A CRÉER	Tutorats individuel et collectif - 52 heures TD	**annuel**

Scolarité Licence Gestion
Modifications apportées au Régime de cours et d'Examens pour l'année universitaire 2014/2015

Nous souhaitons :

1) **Remplacer :**
   - le terme « stage » par « mission de professionnalisation »,
   - le terme « via le site Stud'IAE Lyon » par « portail candidature de l'Université. »

2) **ajouter au régime de cours et d'examens dans la partie page 9 :**

H) LA MISSION DE PROFESSIONALISATION EN LICENCE

1) Présentation et organisation:

Parcours Sciences de Gestion :

le paragraphe suivant :

Semestres 5 et 6 option comptabilité contrôle Audit

L'étudiant doit effectuer une mission de professionnalisation **obligatoire d'application des outils de gestion** de 3 mois minimum à raison de 35 heures hebdomadaires à partir de début avril (dates précisées chaque année).

3) **ajouter au régime de cours et d'examens dans la partie page 11 :**

I) LA VALIDATION ET CAPITALISATION DES MATIERES

3) Moyenne générale inférieure à 10/20 :

la phrase suivante :

« En effet, dans le cas où un étudiant n'aurait pas validé son année, il devra faire ses choix de matières lors du **« tutorat pédagogique » obligatoire** avant son inscription administrative. Ces tutorats pédagogiques se déroulent durant l'été, et appliquent les règles de progression (cf. annexe 3) définies par l'Université. »

4) **ajouter au régime de cours et d'examens dans la partie page 12 :**

I) LA VALIDATION ET CAPITALISATION DES MATIERES

5) Bonification et mention du diplôme:

Remplacer « Les résultats de l'étudiant seront valorisés lors de l'attribution de la mention du diplôme délivré. »
par « La bonification est liée au semestre d'étude et non au diplôme. »

5) **ajouter au régime de cours et d'examens dans la partie « annexes » page 15 :**

ANNEXE 3 : REGLES DE PROGRESSION

Diplôme : 5144135CL Master 2 Finance spé Finance Contrôle Diagnostic prog. Contrôle de Gestion et Audit (Lyon) FC

résumé du changement demandé :

Changement d'intitulé pour 2 modules

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	Audit interne et management du risque	Concepts fondamentaux de l'audit interne	**s3**
	Les référentiels de contrôle interne	Coûts et décisions	**s3**

Diplôme : 5044402DL Diplôme d'université Coaching en Entreprise FC

résumé du changement demandé :

Légére modification du volume horaire pour obtenir un volume horaire total entier (pas de 1/2 heure)

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	Module 5 : Séminaire Stage et Régulation = 41,5 heures	Module 5 : Séminaire Stage et Régulation = 42 heures	**annuel**

3044832AL - Licence Professionnelle Commerce Spé. Commerce Interentreprises en Mulieu Industriel - Alternance

Changement de semestre

MATIERE	2013/2014	2014/2015	semestre
Action vente appliquée 06320018	Semestre 6	Semestre 5	
Environnement juridique 01220039	Semestre 5	Semestre 6	

Licence Professionnelle Management International de l'Hôtellerie et de la Restauration 2014/2015

SEMESTRE 5										
N° UE	Libelle matière	Nombre d'heures			Type d'Epreuves (Nombre de points affecté / durée)				Crédits ECTS	Gpe GHC
					Travaux Dirigés		Terminal Ecrit			
		CM	TD	Total	Nb Pts	Durée	Nb Pts	Durée		
UE1 - Environnement du Client en H&R	Marketing des Services et Servuction	30		30	40		40		4	2
	Gestion de la relation Client	21		21	40				2	2
UE2 - Management des Opérations en H&R	Hospitality Revenue Management	21		21	20		40		3	0
	Food&Beverage Management	21		21	60				3	0
	TIC et outils de gestion	24		24	60				3	0
UE3 -PROJET TUTORE- Mémoire Professionnel	Méthodologie du Mémoire	21		21						2
	Tutorat par Groupe (aide au mémoire)		6	6						**22**
	Réalisation autonome du mémoire et soutenance	0	75	75			300		15	
	TOTAL	**138**	**81**	**219**	**220**		**380**		**30**	

SEMESTRE 6										
N° UE	Libelle matière	Nombre d'heures			Type d'Epreuves (Nombre de points affecté / durée)				Crédits ECTS	Gpe GHC
					Travaux Dirigés		Terminal Ecrit			
		CM	TD	Total	Nb Pts	Durée	Nb Pts	Durée		
UE4 - Equipes et relations humaines en H&R	Strategic Human Resources	35		35			80		**4**	0
	Gestion sociale	21		21	40				2	0
UE5 - Management Stratégique H&R	Tourism and Globalization	14		14	20				1	2
	Concept et Outils en Stratégie	18		18	20		20		2	2
UE6 - Gestion et finance en hôtellerie et restauration	Contrôle de gestion	14		14	20				1	2
	Gestion budgétaire et gestion prévisionnelle	18		18			40		2	0
	Analyse Financière - Financement des entreprises	18		18			40		2	2
UE7 - STAGE de 8 semaines- Projet de Création d'Entreprise Innovante	Séminaire Team Building	14		14						0
	Méthodologie du Business Plan	7		7						1
	Tutorat de Coordination global par groupe de projet		10	10						**12**
	Tutorat par groupe de projet - Environnement du Client en H&R		1	1						12
	Tutorat par groupe de projet - Equipes et Relations Humaines en H&R		1	1						0
	Tutorat par groupe de projet - Architecture en H&R		1	1						0
	Tutorat par groupe de projet - Droit des Sociétés en H&R		1	1						12
	Tutorat par groupe de projet - Gestion et Finances en H&R		1	1						12
	Réalisation autonome du projet de création d'entreprise et soutenance		75	75			240		12	0
UE8 – STAGE de 8 semaines- Découverte des activités connexes à l'HR" ou "Stage HR"	Réalisation autonome de la mission et rédaction d'une note de synthèse		75	75			80		4	0
	TOTAL	**159**	**165**	**324**	**100**	**0**	**500**	**0**	**30**	

diminution du volume horaire/ création UE stage

Formation en Alternance
Modifications apportées aux Régime de cours et d'Examens
Année universitaire 2014-2015

1) Nous souhaitons ajouter à tous nos régimes de cours et d'examens pour toutes nos formations de Licences Professionnelles, MASTER et Filière comptable, dans la partie

F) LA FORMATION EN ENTREPRISE
1) Présentation et organisation

La phrase suivante :

« En cas de rupture de contrat, l'étudiant disposera d'un délai de 3 semaines entre la date de rupture du premier contrat et le début du suivant. Au-delà de ce délai, aucun contrat ne pourra être signé. L'étudiant ne sera plus autorisé à suivre les cours et se verra interdit d'examen. »

2) Concernant le MASTER M.Sc Mention Marketing et Vente Spécialité Vente et Management Commercial en alternance,

F) LA PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

1) Présentation et organisation

Pour les autres types de support autre que contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage (convention de stage FC), la période en entreprise devra comporter un minimum de 24 semaines.

Licence gestion parcours AES (3104001IL) et MEA (3104000IL)

Remplacement du C2i par un stage en associations - Nouvelle répartition des credits - pas d'augmentation horaire

MATIERE	2013/2014	2014/ 2015	semestre
	C2i - 2 ECTS	Bénévolat et Management en Associations (BMA) - 0 heures - 1 ECTS	**semestre 1**
	Anglais - 2 ECTS	Anglais - 3 ECTS	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-27-Sco
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L123-3, L613-3 et L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil de Faculté des langues du 10 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Doyen de la Faculté des langues,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les modifications pédagogiques à compter de l'année universitaire 2014-2015 des diplômes présentés par la faculté des langues et annexé ci-aprés :

Modifications pédagogiques Langues.
✓ Diplôme universitaire Langues des affaires (régime général).
✓ Diplôme universitaire Langues des affaires (régime spécial).
✓ Master MEEF Anglais.
✓ Master MEEF Anglais (régime spécial).
✓ Master MEEF Italien.
✓ Master MEEF Italien (régime spécial).
✓ Master LCE culture entreprise.
✓ Master LCE culture entreprise spé Chinois Japonais.
✓ Master LEA Commerce international.
✓ Master LEA Communication.
✓ Master LEA Langues-Droit-Gestion.
✓ Master LEA Langues gestion.
✓ Master LEA Langues gestion régime spécial.
✓ Master LEA Traducteur.
✓ Master LEA Traducteur (partenariat avec l'université Monash).
✓ UEO Langue renforcées.
✓ UEO Langue renforcées (régime spécial).

La présente délibération est adoptée par :
- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014
Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'administration 30 septembre 2014.

Commission de la Formation du Conseil Académique, 23 septembre 2014.

Point n° B3 : Organisation pédagogique.

<u>Faculté des Langues.</u>

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Spécial

U.E.O : Langues renforcées

Pour Licences AES & MEA

LV2 au choix parmi : Allemand, Espagnol, Italien (niveau classe terminale)

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Thème Grammaire Anglais	12	10	1	4			20	1h
Version Compréhension Anglais		15	1				20	1h
Thème Grammaire LV2*	12	10	1				20	1h
Version Compréhension LV2*		15	1				20	1h
TOTAL	**24**	**50**	**4**	**4**			**80**	

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Thème Grammaire Anglais	12	10	2	6			40	1h
Version Compréhension Anglais		15	1				20	1h
Thème Grammaire LV2*	12	10	2				40	1h
Version Compréhension LV2*		15	1				20	1h
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	1h
Langue des Affaires Anglais	12	10	2				40	1h
Traduction LV2*		15	1				20	1h
Langue des Affaires LV2*	12	10	2				40	1h
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	1h
Langue des Affaires Anglais	12	10	2				40	1h
Traduction LV2*		15	1				20	1h
Langue des Affaires LV2*	12	10	2				40	1h
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 5	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	1h
Culture et Société Anglais	12		1				20	1h
Langue des Affaires Anglais		10	1				20	1h
Traduction LV2*		15	1				20	1h
Culture et Société LV2*	12		1				20	1h
Langue des Affaires LV2*		10	1				20	1h
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 6	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	EE	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	1h
Culture et Société Anglais	12		1				20	1h
Langue des Affaires Anglais		10	1				20	1h
Traduction LV2*		15	1				20	1h
Culture et Société LV2*	12		1				20	1h
Langue des Affaires LV2*		10	1				20	1h
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

UEO Langues Renforcées AES&MEA Régime Spécial Année 2014/2015

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

U.E.O : Langues renforcées

Pour Licences AES & MEA

LV2 au choix parmi : Allemand, Espagnol, Italien (niveau classe terminale)

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Thème Grammaire Anglais	12	10	1	4			20	
Version Compréhension Anglais		15	1				20	
Thème Grammaire LV2*	12	10	1				20	
Version Compréhension LV2*		15	1				20	
TOTAL	**24**	**50**	**4**	**4**			**80**	

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Thème Grammaire Anglais	12	10	2	6			40	
Version Compréhension Anglais		15	1				20	
Thème Grammaire LV2*	12	10	2				40	
Version Compréhension LV2*		15	1				20	
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	
Langue des Affaires Anglais	12	10	2				40	
Traduction LV2*		15	1				20	
Langue des Affaires LV2*	12	10	2				40	
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	
Langue des Affaires Anglais	12	10	2				40	
Traduction LV2*		15	1				20	
Langue des Affaires LV2*	12	10	2				40	
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 5	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	
Culture et Société Anglais	12		1				20	
Langue des Affaires Anglais		10	1				20	
Traduction LV2*		15	1				20	
Culture et Société LV2	12		1				20	
Langue des Affaires LV2*		10	1				20	
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

SEMESTRE 6	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TE	TO	CC	Durée
Traduction Anglais		15	1	6			20	
Culture et Société Anglais	12		1				20	
Langue des Affaires Anglais		10	1				20	
Traduction LV2*		15	1				20	
Culture et Société LV2	12		1				20	
Langue des Affaires LV2*		10	1				20	
TOTAL	**24**	**50**	**6**	**6**			**120**	

UEO Langues Renforcées AES&MEA
Validé au Conseil de Faculté le 10 septembre 2014
Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité TRADUCTEUR COMMERCIAL ET JURIDIQUE

Anglais / Français (parcours pour étudiants LCE du double diplôme avec Monash University)

Les semestres 1 et 2 sont effectués à Monash University, dans le cadre du Double Diplôme entre l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (France) et Monash University (Australie).
Les semestres 3 et 4 sont effectués à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (France).

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1								
Introduction to interpreting and translation studies			15	15				
UNITE D'ENSEIGNEMENT 2								
Translation for special purposes			15	15				
TOTAL				**30**				

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1								
Applied Translation			15	15				
UNITE D'ENSEIGNEMENT 2								
Theoretical issues in literary and cultural translation			15	15				
TOTAL				**30**				

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Pratique de la traduction		18	3	9	20	40		2h
Traduction juridique		18	3		60			
Traduction financière		18	3		60			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B : Français								
FLE (étudiants non francophones) / LV2 (étudiants francophones)		30	4	9	80			
Techniques du commerce international (cours commun M2 LEA LDG)	18	15	5		40		60	2h
UNITE D'ENSEIGNEMENT THEORIE ET METHODOLOGIE DE LA TRADUCTION								
Les métiers de la traduction	18		2	12		40		1 h
Techniques de relecture et révision	6	15	2		20	20		2h
Terminologie de corpus	6	15	2		20	20		1h
Gestion de projet	6	15	2		40			
Tutorat d'entreprise			1		20			
Droit des Affaires Anglais	24		2			40		2 h
Méthodologie de la recherche		10	1		20			
TOTAL	**78**	**154**		**30**	**380**	**160**	**60**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	**30**		400	200

Cursus MASTER L.E.A. Traducteur Commercial et Juridique
Validé au Conseil de Faculté du 10 septembre 2014
Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité TRADUCTEUR COMMERCIAL ET JURIDIQUE

Anglais / Allemand, Espagnol, Italien

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Anglais	18	15	4	10	20	60		2h
Pratique technico-commerciale Anglais	18	15	4		20	60		2h
Langue juridique Anglais	18		2			40		2h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4	10	20	60		2h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4		20	60		2h
Langue juridique B	18		2			40		2h
UNITE D'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE								
Droit international	18	15	2	10	20	20		2h
Démarche et outils marketing	9	15	1				20	2h
Stratégie de l'entreprise	9	15	2		20		20	2h
Management interculturel	9		1			20		2 h
Gestion des Ressources Humaines	18	15	2		20		20	2h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
TOTAL	**171**	**130**		**30**	**180**	**360**	**60**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'h		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Traduction argumentée		18	3	9	20	40		2h
Traduction juridique		18	3		60			
Traduction économique		18	3		60			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Traduction argumentée		18	3	9	20	40		2h
Traduction juridique		18	3		60			
Traduction économique		18	3		60			
UNITE D'ENSEIGNEMENT THEORIE ET METHODOLOGIE DE LA TRADUCTION								
Théories de la traduction	18		2	12	20	20		2h
Techniques de recherche et documentation terminologiques	6	15	2		40			
Traduction assistée par ordinateur (Trados)	6	15	2		40			
Exercices de rédaction - qualité linguistique		15	2		40			
Droit de la communication	18	15	2		20		20	2h
Stage (Tutorat d'entreprise de traduction)			2		40			
TOTAL	**48**	**168**		**30**	**480**	**100**	**20**	

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Pratique de la traduction		18	3	9	20	40		2h
Traduction juridique		18	3		60			
Traduction financière		18	3		60			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Pratique de la traduction		18	3	9	20	40		2h
Traduction juridique		18	3		60			
Traduction financière		18	3		60			
UNITE D'ENSEIGNEMENT THEORIE ET METHODOLOGIE DE LA TRADUCTION								
Les métiers de la traduction	18		1	12		20		2h
Techniques de relecture et révision	6	15	2		40			
Terminologie de corpus	6	15	2		40			
Gestion de projet	6	15	1		20			
Tutorat d'entreprise			1		20			
Droit des Affaires A	24		2			40		2 h
Droit des Affaires B	24		2			40		2 h
Méthodologie de la recherche		10	1		20			
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**84**	**163**	**12**	**30**	**420**	**180**		

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	**30**		400	200
Connaissance du monde socio-économique		15					

Cursus MASTER L.E.A. Traducteur Commercial et Juridique
Validé en Conseil de Faculté le 10 septembre 2014
Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Spécial

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité LANGUES – GESTION

Anglais / Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Polonais, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			EE	TE	EO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Langue A	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4			80		2 h
Langue juridique A	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4			80		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	2	10		40		2 h
Démarche et outils marketing	9	15	1		20			2 h
Stratégie de l'entreprise	9	15	2		40			2 h
Management interculturel	9		1			20		2 h
Gestion des Ressources Humaines	18	15	2		40			2 h
Méthodologie de la recherche		10	2				40	
TOTAL	**171**	**130**		**30**	**100**	**460**	40	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			EE	TE	EO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Langue A	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4			80		2 h
Langue juridique A	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4			80		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	3	10		60		2 h
Techniques de la négociation	9	15	2		40			2 h
E-business	9	15	2		40			2 h
Marketing international	18	15	3			60		2 h
TOTAL	**162**	**120**		**30**	**80**	**520**		

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			EE	TE	EO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement de la langue A	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale langue A	18	15	4			80		2 h
Techniques de rédaction		15	2		40			2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement de la langue B	18	15	4	10		80		2 h
Pratique technico-commerciale langue B	18	15	4			80		2 h
Techniques de rédaction		15	2		40			2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
L'entreprise et ses frontières	18	15	2	10		40		2 h
Relations dans l'entreprise	18	15	2			40		2 h
Systèmes d'information	18	15	2		40			2 h
Organisation et changement	18	15	2			40		2 h
Méthodologie de la recherche		10	2				40	
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**144**	**160**		**30**	**120**	**440**	**40**	

SEMESTRE 4	Nbre d'h		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	**30**		400	200
Connaissance du monde socio-économique		15					

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité LANGUES – GESTION

Anglais / Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Polonais, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Langue A	18	15	4		20	60		2h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4	10	20	60		2h
Langue juridique A	18		2			40		2h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4		20	60		
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4	10	20	60		
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	2		20	20		2 h
Démarche et outils marketing	9	15	1				20	2 h
Stratégie de l'entreprise	9	15	2	10	20		20	2 h
Management interculturel	9		1			20		2 h
Gestion des Ressources Humaines	18	15	2		20		20	2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
TOTAL	**171**	**130**		**30**	**180**	**360**	60	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Approfondissement Anglais	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Anglais	18	15	4	10	20	60		2 h
Langue juridique Anglais	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4	10	20	60		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	3		20	40		2 h
Techniques de la négociation	9	15	2	10	20		20	2 h
E-business	9	15	2		40			
Marketing international	18	15	3		20	40		2 h
TOTAL	**162**	**120**		**30**	**160**	**400**	**40**	

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement de la langue A	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale langue A	18	15	4	10	20	60		2 h
Techniques de rédaction		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement de la langue B	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale langue B	18	15	4	10	20	60		2 h
Techniques de rédaction		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
L'entreprise et ses frontières	18	15	2		20	20		2 h
Relations dans l'entreprise	18	15	2		20	20		2 h
Systèmes d'information	18	15	2	10	20		20	2 h
Organisation et changement	18	15	2		20	20		2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**144**	**160**		**30**	**280**	**300**	**20**	

SEMESTRE 4	Nbre d'h		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	**30**		400	200
Connaissance du monde socio-économique		15					

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité LANGUES – DROIT – GESTION

Anglais / Allemand, Espagnol, Italien, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Langue A	18	15	4	10	20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4		20	60		2 h
Langue juridique A	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4	10	20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4		20	60		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	2	10	20	20		2 h
Démarche et outils marketing	9	15	1				20	2 h
Stratégie de l'entreprise	9	15	2		20		20	2 h
Management interculturel	9		1			20		2 h
Gestion des Ressources Humaines	18	15	2		20		20	2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
TOTAL	**171**	**130**		**30**	**180**	**360**	60	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement de la langue	18	15	2	7	20	20		2 h
Pratique technico-commerciale	18	15	3		20	40		2 h
Langue juridique	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement de la langue	18	15	2	7	20	20		2 h
Pratique technico-commerciale	18	15	3		20	40		2 h
Langue juridique	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT DROIT GESTION								
Droit international	18	15	4	16	20	60		2 h
Droit de la concurrence	18	15	4		20		60	2 h
Droit de la communication	18	15	4		20		60	2 h
Marketing international	18	15	4		20	60		2 h
TOTAL	**180**	**120**		**30**	**160**	**320**	**120**	

SEMESTRE 3	Nbre d'h		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Langue commerciale A		15	2	6		40		2 h
Pratique orale langue A		15	2		40			
Langue juridique A		15	2		40			2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Langue commerciale B		15	2	6		40		2 h
Pratique orale langue B		15	2		40			
Langue juridique B		15	2		40			2 H
UNITE D'ENSEIGNEMENT DROIT GESTION								
Droit Union Européenne	18	15	3	18	20	40		2 h
Droit des affaires A	24		3			60		2 h
Droit des affaires B	24		3			60		2 h
Techniques du commerce international	18	15	4		40		40	2 h
Normes comptables internationales	18	15	3		20		40	2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**102**	**145**		**30**	**280**	**240**	**80**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	30		400	200
Connaissance du monde socio-économique		15					

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité Communication Internationale des Entreprises et des Administrations

Anglais / Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A								
Approfondissement Langue A	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4	10	20	60		2 h
Langue juridique A	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4	10	20	60		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT GESTION								
Droit international	18	15	2		20	20		2 h
Démarche et outils marketing	9	15	1				20	2 h
Stratégie de l'entreprise	9	15	2	10	20		20	2 h
Management interculturel	9		1			20		2 h
Gestion des Ressources Humaines	18	15	2		20		20	2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
TOTAL	**171**	**130**		**30**	**180**	**360**	**60**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Approfondissement Anglais	18	15	3		20	40		2 h
Pratique technico-commerciale Anglais	18	15	2	7	20	20		2 h
Langue juridique Anglais	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement langue B	18	15	3		20	40		2 h
Pratique technico-commerciale langue B	18	15	2	7	20	20		2 h
Langue juridique langue B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT COMMUNICATION								
Communication éditoriale	8	15	4		80			
Communication interactive	8	15	4	16	80			
Outils de la communication interne	8	15	4		80			
Outils de la communication événementielle	8	15	4		80			
TOTAL	**140**	**120**		**30**	**400**	**200**		

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Pratique rédactionnelle Anglais		15	2			40		2 h
Pratique orale Anglais		15	2	6	40			
Langue de la communication Anglais		15	2				40	2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B : Arabe-Chinois - Japonais								
Approfondissement langue B	18	15	2		20	20		2 h
Pratique technico-commerciale langue B	18	15	2	6	20	20		2 h
Techniques de rédaction langue B		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B : Allemand – Espagnol – Italien - Russe								
Langue commerciale Langue B		15	2			40		2 h
Pratique Orale langue B		15	2	6	40			
Langue juridique langue B		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT COMMUNICATION								
Marketing international (en anglais)	18	15	4		20	60		2 h
Droit de la communication (en anglais)	18	15	4		20	60		2 h
Audit de communication	8	25	2		40			
Stratégie de communication	8	25	2	18	40			
Gestion de projet		25	4		80			
Méthodologie en sciences de l'information et de la communication	15		2		40			
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL				**30**				

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum)			30	**30**		360	240
Connaissance du monde socio-économique		15					

Master LEA Communication Internationale des Entreprises et des Administrations Année 2014-2015
Validé au Conseil de Faculté du 10 septembre 2014

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention **L**angues **E**trangères **A**ppliquées

Spécialité COMMERCE INTERNATIONAL

Anglais / Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Approfondissement Langue A	18	15	3	9	20	40		2 h
Pratique technico-commerciale Langue A	18	15	4		20	60		2 h
Langue juridique A	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B								
Approfondissement Langue B	18	15	3	9	20	40		2 h
Pratique technico-commerciale Langue B	18	15	4		20	60		2 h
Langue juridique B	18		2			40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE COMMERCE INTERNATIONAL								
Droit international	18	15	2	12	20	20		2 h
Fiscalité internationale	24	15	3		20		40	2 h
NTIC e-business	24	15	2		40			
Conception et gestion des marques internationales	18		1			20		2 h
Marketing international	18	15	2		20		20	2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
TOTAL	**210**	**130**		**30**	**220**	**320**	**60**	

SEMESTRE 2	Nbre d'h		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TE	TO	CC
Semestre à l'étranger				24	480		
Stage en entreprise (8 semaines minimum) Rapport de stage				6	100		20
TOTAL				**30**	**580**		**20**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE A : Anglais								
Langue commerciale Anglais		15	2	6		40		2 h
Pratique orale Anglais		15	2		40			
Langue juridique Anglais		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B : Chinois- Japonais Arabe								
Approfondissement de la langue B	18	15	3	6	20	40		2 h
Pratique technico-commerciale langue B	18	15	3		20	40		2 h
UNITE D'ENSEIGNEMENT LANGUE B : Allemand-Espagnol-Italien-Russe								
Langue commerciale langue B		15	2	6		40		2 h
Pratique orale langue B		15	2		40			
Langue juridique langue B		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT COMMERCE INTERNATIONAL								
Logistique et systèmes de transport	24	15	4	18	20		60	2 h
Modes d'entrée sur les marchés internationaux	18	15	3		20		40	2 h
Financements internationaux et gestion des risques	18	15	3		20	40		2 h
Normes comptables internationales	18	15	3		20		40	2 h
Union européenne et commerce mondial	18		3			60		2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL				**30**				

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances		
	CM	TD			TD	TE	TO
UNITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE							
Stage (5 mois minimum) à l'étranger				30		400	200
Connaissance du monde socio-économique		15					

Cursus MASTER L.E.A. Commerce International
Validé au Conseil de faculté du 10 septembre 2014
Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Normal

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention Langues Cultures Etrangères

spécialité **L**angue **C**ulture **E**ntreprise

Chinois, Japonais

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1A LANGUE ET OUTILS DE RECHERCHE								
Traduction		30	6	10	120			
Méthodologie de la recherche		15	2		40			
Langue de recherche		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1B SEMINAIRES DE SPECIALITE								
Littérature 1	21		4	20	80			
Civilisation - Histoire des idées 1	21		4		80			
Linguistique 1	21		4		80			
2 séminaires au choix parmi								
Histoire de la critique littéraire	21		4			80		4 h
Littérature 2	21		4			80		4 h
Civilisation - Histoire des idées 2	21		4		80			
Linguistique 2	21		4				80	
Introduction à l'économie	24		4			80		2 h
Introduction au marketing	24	15	4		20	60		2 h
TOTAL *varie en fonction du choix des séminaires*				**30**				

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL								
Langue Vivante 2		30	3	30	60			
Approfondissement de la langue (cours LEA)	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale (cours LEA)	18	15	4		20	60		2 h
Introduction au droit	24	15	5		40	60		2 h
Comptabilité et gestion	36	15	6		40	80		2 h
Introduction GRH	24	15	5		40	60		2 h
Introduction au droit social	18		3			60		2 h
TOTAL	**138**	**105**		**30**	**220**	**380**		

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL								
Langue Vivante 2		30	2	30	40			
Approfondissement de la langue (cours LEA)	18	15	3		20	40		2 h
Pratique technico-commerciale (cours LEA)	18	15	3		20	40		2 h
L'entreprise et ses frontières	18	15	4		20	60		2 h
Relations dans l'entreprise	18	15	4		20	60		2 h
Stratégie	18	15	4		20		60	2 h
Systèmes d'information	18	15	4		20		60	2 h
Organisation et changement	18	15	4		20	60		2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			2 h
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**129**	**115**		**30**	**220**	**260**	**120**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	
Stage en entreprise (5 mois minimum)				30		360	240	
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL				**30**				

Cursus MASTER L.C.E. spécialité Langue Culture Entreprise Chinois, Japonais, Russe
Validé au Conseil de Faculté le 10 septembre 2014 Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Normal

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention Langues Cultures Etrangères

spécialité **L**angue **C**ulture **E**ntreprise

Allemand, Anglais, Arabe, Italien, Russe

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1A LANGUE ET OUTILS DE RECHERCHE								
Traduction		30	6	10	120			
Méthodologie de la recherche		15	2		40			
Langue de recherche		15	2		40			
UNITE D'ENSEIGNEMENT 1B SEMINAIRES DE SPECIALITE								
Littérature 1	21		4	20		80		4 h
Civilisation - Histoire des idées 1	21		4		80			
Linguistique 1	21		4				80	
2 séminaires au choix parmi								
Histoire de la critique littéraire	21		4			80		4 h
Littérature 2	21		4			80		4 h
Civilisation - Histoire des idées 2	21		4		80			
Linguistique 2	21		4				80	
Introduction à l'économie	24		4			80		2 h
Introduction au marketing	24	15	4		20	60		2 h
TOTAL *varie en fonction du choix des séminaires*				**30**				

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL								
Langue Vivante 2		30	3	30	60			
Approfondissement de la langue (cours LEA)	18	15	4		20	60		2 h
Pratique technico-commerciale (cours LEA)	18	15	4		20	60		2 h
Introduction au droit	24	15	5		40	60		2 h
Comptabilité et gestion	36	15	6		40	80		2 h
Introduction GRH	24	15	5		40	60		2 h
Introduction au droit social	18		3			60		2 h
TOTAL	**138**	**105**		**30**	**220**	**380**		

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	EE	Durée
UNITE D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL								
Langue Vivante 2		30	2	30	40			
Approfondissement de la langue (cours LEA)	18	15	3		20	40		2 h
Pratique technico-commerciale (cours LEA)	18	15	3		20	40		2 h
L'entreprise et ses frontières	18	15	4		20	60		2 h
Relations dans l'entreprise	18	15	4		20	60		2 h
Stratégie	18	15	4		20		60	2 h
Systèmes d'information	18	15	4		20		60	2 h
Organisation et changement	18	15	4		20	60		2 h
Méthodologie de la recherche		10	2		40			2 h
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL	**129**	**115**		**30**	**220**	**260**	**120**	

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	
Stage en entreprise (5 mois minimum)				30		360	240	
Connaissance du monde socio-économique		15						
TOTAL				**30**				

Cursus MASTER L.C.E. spécialité Langue Culture Entreprise Allemand, Anglais, Italien, Japonais, Russe
Validé au Conseil de Faculté le 10 septembre 2014 Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Spécial

MASTER MEEF

Second Degré

Parcours Etudes Italiennes

Semestre 1	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances					
Libellé matière	**CM**	**TD**	**EE**	**EO**	**TO**	**TE**	**Durée**	**Crédits**
UE 1.1 Savoirs et méthodologies disciplinaires								
Littérature 1	21					60	4 h	3
Civilisation 1	21					60	4 h	3
Linguistique 1	21					40	2 h	2
Méthodologie disciplinaire	21					40	4 h	2
UE 1.2 : Savoirs culturels et linguistiques								
Thème		17	40				1 h	2
Version		17	40				1 h	2
UE 1.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale								
Compétence en langue		17			40			2
Grammaire en contexte		17	40				1 h	2
UE 1.4 Didactique								
Histoire des méthodologies et connaissance des programmes	25					60	2 h	3
Didactique de la discipline		25		60				3
UE 1.5 : Initiation à la recherche								
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche					2
Séminaire méthodologie de la recherche	21							1
UE 1.6 : Contextes de la scolarisation								
Politiques de l'éducation		12				40	2 h	2
Ecole et phénomène sociaux		12				20	2 h	1
UE 1.7 : Mise en situation professionnelle								
Stage filé		12		X				

Semestre 2	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances					
Libellé matière	**CM**	**TD**	**EE**	**EO**	**TO**	**TE**	**Durée**	**Crédits**
UE 2.1 Savoirs et méthodologies disciplinaires								
Littérature 2	12.5					20	2 h	1
Civilisation 2	12.5					20	2 h	1
Linguistique 2	12.5		40				2 h	2
Méthodologie disciplinaire 2	12.5				40			2
UE 2.2 : Savoirs culturels et linguistiques								
Thème 2		12.5	40				1 h	2
Version 2		12.5	20				1 h	1
UE 2.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale								
Compétence en langue 2		12.5			40			2
Grammaire en contexte 2		12.5	20				1 h	1
UE 2.4 Didactique								
Exploitation didactique des documents		25			60			3
Analyse de dossiers didactiques		25			60			3
C2i2e		25		60				3
UE 2.5 : Initiation à la recherche								
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche					2
Séminaire méthodologie de la recherche 2	21							1
UE 2.6 : Conditions d'apprentissage des élèves								
Les processus d'apprentissages des élèves		12	20				1 h	1
Agir en fonctionnaire de l'Etat dans un contexte social et professionnel		12	40				1 h	2
UE 2.7 : Mise en situation professionnelle								
Stage massé		12		60				3

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Cursus Master MEEF parcours Italien **Régime Spécial** Année 2014/2015

Le régime spécial s'applique uniquement au parcours B

SEMESTRE 3	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	EE	EO	TE	Durée	ECTS
Parcours B :							
UE 3.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 3		18	120			2h	6
Approfondissement linguistique 3		18		120			6
UE 3.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 3		24		160			8
Tronc commun							
UE 3.3 : Questions professionnelles							
Cours A		24	40			1h	4
Cours B		24	20			1h	4
UE 4.1 : Didactique							
C2i2e 2		25	40			1h	2
TOTAL PARCOURS B		**133**					

SEMESTRE 4	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	EE	EO	TE	Durée	ECTS
Parcours B :							
UE 4.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 4		12	60			2h	3
Approfondissement linguistique 4		12		60			3
UE 4.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 4		24		120			6
UE4.3 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.4 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	60				3
TOTAL		**78**	300		300		**30**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER MEEF

Second Degré

Parcours Etudes Italiennes

SEMESTRE 1	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
UE 1.1 : Savoirs et méthodologies disciplinaires							
Littérature 1	21		60				3
Civilisation 1	21		60				3
Linguistique 1	21			40			2
Méthodologie disciplinaire 1	21		40				2
UE 1.2 : Savoirs culturels et linguistiques							
Thème		17	40				2
Version		17	40				2
UE 1.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale							
Compétence en langue		17	40				2
Grammaire en contexte		17	40				2
UE 1.4 : Didactique							
Histoire des méthodologies et connaissance des programmes	25				60	2h	3
Didactique de la discipline		25	60				3
UE 1.5 : Initiation à la recherche							
Séminaire culturel et linguistique	21		40				2
Séminaire méthodologie de la recherche	21		20				1
UE 1.6 : Contextes de la scolarisation							
Politiques de l'éducation		12			40	2 h	2
Ecole et phénomène sociaux		12			20	2 h	1
UE 1.7 : Mise en situation professionnelle							
Stage filé		12	X				

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
UE 2.1 : Savoirs et méthodologies disciplinaires							
Littérature 2	12,5				20	4h	1
Civilisation 2	12,5				20	4h	1
Linguistique 2	12,5			40			2
Méthodologie disciplinaire 2	12,5		40				2
UE 2.2 : Savoirs culturels et linguistiques							
Thème 2		12,5	40				2
Version 2		12,5	20				1
UE 2.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale							
Compétences en langue 2		12,5		40			2
Grammaire en contexte 2		12,5		20			1
UE 2.4 : Didactique							
Exploitation didactique des documents		25		60			3
Analyse de dossiers didactiques		25		60			3
C2i2e		25	60				3
UE 2.5 : Initiation à la recherche							
Séminaire culturel et linguistique	21		40				2
Séminaire méthodologie de la recherche 2	21		20				1
UE 2.6 : Conditions d'apprentissage des élèves							
Les processus d'apprentissage des élèves		12	20				1
Agir en fonctionnaire de l'Etat dans un contexte social et professionnel		12	40				2
UE 2.7 : Mise en situation professionnelle							
Stage massé		12	60				3

Cursus Master MEEF parcours Italien Année 2014/2015

SEMESTRE 3	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
Parcours A :							
UE 3.1 : Culture disciplinaire							
Littérature – civilisation 3	25		80				4
Approfondissement linguistique 3	25		80				4
UE 3.2 : Didactique							
Réflexion sur l'enseignement de l'anglais 3		50	120				6
Pratique orale didactisée 3		50	120				6
Parcours B :							
UE 3.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 3		18	120				6
Approfondissement linguistique 3		18	120				6
UE 3.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 3		24	160				8
Tronc commun							
UE 3.3 : Questions professionnelles							
Cours A		24	40				4
Cours B		24	20				4
UE 4.1 : Didactique							
C2i2e 2		25	40				2
TOTAL PARCOURS A	**50**	**173**					
TOTAL PARCOURS B		**133**					

SEMESTRE 4	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
Parcours A :							
UE4.4 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.5 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	300				15
TOTAL		**30**	300		300		**30**
Parcours B :							
UE 4.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 4		12	60				3
Approfondissement linguistique 4		12	60				3
UE 4.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 4		24	120				6
UE4.3 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.4 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	60				3
TOTAL		**78**	300		300		**30**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Spécial

MASTER MEEF

Parcours PLC Anglais

Semestre 1	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances					
Libellé matière	**CM**	**TD**	**EE**	**EO**	**TO**	**TE**	**Durée**	**Crédits**
UE 1.1 Savoirs et méthodologies disciplinaires								
Littérature 1	21					60	4 h	3
Civilisation 1	21					60	4 h	3
Linguistique 1	21		40				2 h	2
Méthodologie disciplinaire	21					40	4 h	2
UE 1.2 : Savoirs culturels et linguistiques								
Thème		17	40				1 h	2
Version		17	40				1 h	2
UE 1.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale								
Compétence en langue		17			40			2
Grammaire en contexte		17	40				1 h	2
UE 1.4 Didactique								
Histoire des méthodologies et connaissance des programmes	25					60	2 h	3
Didactique de la discipline		25		60				3
UE 1.5 : Initiation à la recherche								
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche					2
Séminaire méthodologie de la recherche	21							1
UE 1.6 : Contextes de la scolarisation								
Politiques de l'éducation		12				40	2 h	2
Ecole et phénomène sociaux		12				20	2 h	1
UE 1.7 : Mise en situation professionnelle								
Stage filé		12		X				

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Semestre 2	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances					
Libellé matière	**CM**	**TD**	**EE**	**EO**	**TO**	**TE**	**Durée**	**Crédits**
UE 2.1 Savoirs et méthodologies disciplinaires								
Littérature 2	12.5					20	2 h	1
Civilisation 2	12.5					20	2 h	1
Linguistique 2	12.5		40				2 h	2
Méthodologie disciplinaire 2	12.5				40			2
UE 2.2 : Savoirs culturels et linguistiques								
Thème 2		12.5	40				1 h	2
Version 2		12.5	20				1 h	1
UE 2.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale								
Compétence en langue 2		12.5			40			2
Grammaire en contexte 2		12.5	20				1 h	1
UE 2.4 Didactique								
Exploitation didactique des documents		25			60			3
Analyse de dossiers didactiques		25			60			3
C2i2e		25		60				3
UE 2.5 : Initiation à la recherche								
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche					2
Séminaire méthodologie de la recherche 2	21							1
UE 2.6 : Conditions d'apprentissage des élèves								
Les processus d'apprentissages des élèves		12	20				1 h	1
Agir en fonctionnaire de l'Etat dans un contexte social et professionnel		12	40				1 h	2
UE 2.7 : Mise en situation professionnelle								
Stage massé		12		60				3

Cursus Master MEEF parcours Anglais **Régime Spécial** Année 2014/2015

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Le régime spécial s'applique uniquement au parcours B

SEMESTRE 3	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	EE	EO	TE	Durée	ECTS
Parcours B :							
UE 3.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 3		18	120			2h	6
Approfondissement linguistique 3		18		120			6
UE 3.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 3		24		160			8
Tronc commun							
UE 3.3 : Questions professionnelles							
Cours A		24	40			1h	4
Cours B		24	20			1h	4
UE 4.1 : Didactique							
C2i2e 2		25	40			1h	2
TOTAL PARCOURS B		**133**					

SEMESTRE 4	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	EE	EO	TE	Durée	ECTS
Parcours B :							
UE 4.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 4		12	60			2h	3
Approfondissement linguistique 4		12		60			3
UE 4.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 4		24		120			6
UE4.3 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.4 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	60				3
TOTAL		**78**	300		300		**30**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année universitaire 2014/2015

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER MEEF

Parcours PLC Anglais

SEMESTRE 1	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
UE 1.1 : Savoirs et méthodologies disciplinaires							
Littérature 1	21				60	4h	3
Civilisation 1	21				60	4h	3
Linguistique 1	21		40				2
Méthodologie disciplinaire 1	21				40	4h	2
UE 1.2 : Savoirs culturels et linguistiques							
Thème		17	40				2
Version		17	40				2
UE 1.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale							
Compétence en langue		17		40			2
Grammaire en contexte		17	40				2
UE 1.4 : Didactique							
Histoire des méthodologies et connaissance des programmes	25				60	2h	3
Didactique de la discipline		25	60				3
UE 1.5 : Initiation à la recherche							
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche				2
Séminaire méthodologie de la recherche	21						1
UE 1.6 : Contextes de la scolarisation							
Politiques de l'éducation		12			40	2 h	2
Ecole et phénomène sociaux		12			20	2 h	1
UE 1.7 : Mise en situation professionnelle							
Stage filé		12	x				
TOTAL	**151**	**129**					

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

SEMESTRE 2	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
UE 2.1 : Savoirs et méthodologies disciplinaires							
Littérature 2	12,5				20	2h	1
Civilisation 2	12,5				20	2h	1
Linguistique 2	12,5		40				2
Méthodologie disciplinaire 2	12,5			40			2
UE 2.2 : Savoirs culturels et linguistiques							
Thème 2		12,5	40				2
Version 2		12,5	20				1
UE 2.3 : Maîtrise de la langue écrite et/ou orale							
Compétences en langue 2		12,5		40			2
Grammaire en contexte 2		12,5	20				1
UE 2.4 : Didactique							
Exploitation didactique des documents		25		60			3
Analyse de dossiers didactiques		25		60			3
C2i2e		25	60				3
UE 2.5 : Initiation à la recherche							
Séminaire culturel et linguistique	21		Voir MCC spécifiques master recherche				2
Séminaire méthodologie de la recherche 2	21						1
UE 2.6 : Conditions d'apprentissage des élèves							
Les processus d'apprentissage des élèves		12	20				1
Agir en fonctionnaire de l'Etat dans un contexte social et professionnel		12	40				2
UE 2.7 : Mise en situation professionnelle							
Stage massé		12	60				3
TOTAL	**92**	**161**					

SEMESTRE 3	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
Parcours A :							
UE 3.1 : Culture disciplinaire							
Littérature – civilisation 3	25		80				4
Approfondissement linguistique 3	25		80				4
UE 3.2 : Didactique							
Réflexion sur l'enseignement de l'anglais 3		50	120				6
Pratique orale didactisée 3		50	120				6
Parcours B :							
UE 3.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 3		18	120				6
Approfondissement linguistique 3		18	120				6
UE 3.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 3		24	160				8
Tronc commun							
UE 3.3 : Questions professionnelles							
Cours A		24	40				4
Cours B		24	20				4
UE 4.1 : Didactique							
C2i2e 2		25	40				2
TOTAL PARCOURS A	**50**	**173**					
TOTAL PARCOURS B		**133**					

SEMESTRE 4	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances				
	CM	TD	CC	TO	TE	Durée	ECTS
Parcours A :							
UE4.4 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.5 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	300				15
TOTAL		**30**	300		300		**30**
Parcours B :							
UE 4.1 : Prolongement disciplinaire							
Approfondissement littérature-civilisation 4		12	60				3
Approfondissement linguistique 4		12	60				3
UE 4.2 : Didactique							
Didactisation de la discipline 4		24	120				6
UE4.3 Recherche							
Suivi et soutenance du mémoire 4					300		15
UE 4.4 : Mise en situation professionnelle							
Accompagnement de stage en responsabilité et rapport de stage 4		30	60				3
TOTAL		**78**	300		300		**30**

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année Universitaire 2014/2015

Diplôme Universitaire Langue des Affaires

Régime Spécial

Allemand, Anglais, Espagnol, Italien : non débutant

Semestre 1	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Thème grammaire	12	10			40	1h
Version compréhension		15			20	1h
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 2	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Thème grammaire	12	10			40	1h
Version compréhension		15			20	1h
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 3	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Traduction		15			20	1h
Langue des affaires	12	10			40	1h
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 4	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Traduction		15			20	1h
Langue des affaires	12	10			40	1h
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 5	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Traduction		15			20	1h
Culture et Société	12		20			1h
Langue des Affaires		10			20	1h
TOTAL	**12**	**25**	**20**		**40**	

Semestre 6	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	EE	Durée
Traduction		15			20	1h
Culture et Société	12		20			1h
Langue des Affaires		10			20	1h
TOTAL	**12**	**25**	**20**		**40**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ
DES **LANGUES**

Année Universitaire 2014/2015

Diplôme Universitaire Langue des Affaires

Régime Général

Allemand, Anglais, Espagnol, Italien : non débutant

Semestre 1	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Thème grammaire	12	10			40	
Version compréhension		15			20	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 2	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Thème grammaire	12	10			40	
Version compréhension		15			20	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 3	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Traduction		15			20	
Langue des affaires	12	10			40	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 4	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Traduction		15			20	
Langue des affaires	12	10			40	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 5	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Traduction		15			20	
Culture et Société	12				20	
Langue des Affaires		10			20	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

Semestre 6	Nbre d'H		Contrôle des connaissances			
	CM	TD	TE	TO	CC	Durée
Traduction		15			20	
Culture et Société	12				20	
Langue des Affaires		10			20	
TOTAL	**12**	**25**			**60**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-28-Sco
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L123-3, L613-3 et L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil de Faculté de droit du 08 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Doyen de la Faculté de droit,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les modifications pédagogiques à compter de l'année universitaire 2014-2015 des diplômes présentés par la faculté de droit et annexé ci-aprés :

Modifications pédagogiques Droit
✓ Offre de formation consolidée Master de droit pour la COMUE Lyon Saint-Etienne.
✓ Modalité d'accompagnement des étudiants en double parcours de licence en droit, Université Jean Moulin et Université d'Essex.
✓ Modifications pédagogiques Master 2, mention "Droit des affaires" spécialité "droit de l'entreprise" parcours "Droit des affaires approfondi".
✓ Modifications pédagogiques en faveur de l'intégration d'un module entrepreneuriat au sein des licences, droit/sciences politique, droit/philosophie au titre de l'année 2014/2015.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014
Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'administration, 30 septembre 2014.

Commission de la Formation du Conseil Académique, 23 septembre 2014.

Point n°B3 Organisation pédagogique.

<u>Faculté de droit.</u>

FDSP
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

faculté de droit
Saint-Étienne

Saint-Étienne, le 3 juillet 2014

Messieurs les Présidents d'Université,

Les Doyens des trois Facultés de droit de Saint-Etienne, Lyon 2 et Lyon 3 se sont réunis régulièrement depuis le mois de janvier 2014 afin de mettre en cohérence l'offre de formation des Facultés de droit de la COMUE.

Cette démarche est menée en vue de la prochaine accréditation de nos Masters par le ministère en 2015, cela afin d'éviter les diplômes faisant double emploi et offrir une carte des formations complète et cohérente.

Ces rencontres régulières préfigurent d'autres réunions qui constitueront la seconde étape de ce processus, afin que soient pleinement prises en compte les exigences des arrêtés Master et Licence, dans le souci des spécificités des sciences juridiques.

Vous trouverez en pièce jointe le résultat de ce travail, sous forme de tableau consolidé de notre offre de formation en Master.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, en l'assurance de nos sentiments cordiaux et dévoués.

Marie-Odile NICOUD
Doyen de la Faculté de droit de Lyon 2

Franck MARMOZ
Doyen de la Faculté de droit de Lyon 3

Marc VERICEL
Doyen de la Faculté de droit Saint-Étienne

OFFRE DE FORMATION CONSOLIDÉE

MASTERS DROIT

COMUE LYON SAINT-ETIENNE

2015

Sont mentionnées en italiques les créations pour le nouveau contrat

CODE COULEURS
Sont mentionnées en noir les formations Lyon 3
Sont mentionnées en vert les formations Lyon 2
Sont mentionnées en bleu les formations Saint-Étienne

	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
DROIT PRIVÉ	**DROIT NOTARIAL**	M1 droit du patrimoine parcours notarial	**M2 notarial interne**
			M2 notarial international
	HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS	M1 privé et judiciaire	**M2 Histoire du droit**
	DROIT DE L'IMMOBILIER	M1 droit du patrimoine parcours immobilier	**M2 immobilier**
	DROIT PRIVÉ	M1 droit privé judiciaire	**M2 privé fondamental**
			M2 Droit des contrats (à créer), coaccréditation Lyon 2, Lyon 3, Saint-Étienne
			M2 famille
		M1 droit du patrimoine parcours notarial	***M2 Droit rural (à créer) coaccréditation avec Dijon***
		M1 privé	**M2 droit privé général (en sursis)**
	DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES	M1 droit privé et judiciaire	**M2 pénal fondamental**
			M2 pénologie
	JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES	M1 droit privé et judiciaire	**M2 Professions judiciaires**
		M1 justice procès et procédures	**M2 justice, procès et procédure, (deux options : pénal / civil)**
		M1 privé parcours carrières judiciaires	**M2 Droit processuel, Procédures et voies d'exécution**
		M1 médiation	**M2 médiation**

	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
DROIT PUBLIC	**DROIT PUBLIC**	M1 droit public	**M2 droit public fondamental, (coaccrédité Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne)**
			M2 droit public contrats publics, (coaccrédité Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne)
			M2 droit public carrières publiques
		M1 droit public	**M2 droit et administration**
		M1 droit public	**M2 Droits de l'homme**
			M2 Droits des étrangers (coaccréditation avec Lyon 3 ??)
	DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME	M1 droit public	**M2 droit de l'environnement**
	RISQUES ET ENVIRONNEMENT (CRÉATION)	M1 Droit public	***M2 risques et environnement***
	ADMNISTRATION PUBLIQUE	M1 droit public ou M1 administration publique	**M2 droit et gestion des ressources humaines dans les services publics**
			M2 compétences juridiques des collaborateurs publics
			M2 action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe
			M2 gouvernance territoriale (à créer)

	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
DROIT DES AFFAIRES	**DROIT DES AFFAIRES**	M1 droit de l'entreprise	**M2 droit des affaires Approfondi**
			M2 affaires et fiscalité
			M2 fiscalité du marché de l'art
			M2 droit du cinéma et de l'audiovisuel
		M1 droit de l'entreprise	**M2 Droit de l'entreprise**
			M2 droit de l'entreprise européen (délocalisé à Rabat)
		M1 droit de l'entreprise / santé	**M2 droit de l'entreprise /santé**
		M1 droit privé parcours droit des affaires	**M2 droit des affaires comparé**
			M2 responsabilité sociétale des entreprises
			M2 droit des transports
	DROIT FISCAL	M1 droit de l'entreprise	**M2 droit fiscal**
	DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	M1 droit de l'entreprise Et M1 droit privé, parcours droit des affaires	***M2 PI coaccrédité Lyon 2 et Lyon 3***
	DROIT SOCIAL	M1 droit social	**M2 droit social et relation du travail**
			M2 protection sociale (à créer)
	DROIT DES ASSURANCES	M1 droit de l'entreprise *ou M1 droit des assurances si créé*	**M2 droit des assurances**
	DROIT BANCAIRE ET FINANCIER	M1 ingénierie financière	**M2 ingénierie financière**
		M1 droit de l'entreprise	**M2 droit bancaire et marchés financiers**
	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	M1 public des affaires	**M2 public des affaires**
	DROIT EUROPÉEN	M1 droit européen	**M2 européen des affaires**

DROIT INTERNATIONAL	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
	DROIT INTERNATIONAL	M1 droit international	**M2 droit international public**
			M2 droit privé international et comparé
			droit de la coopération économique et des affaires internationales (délocalisé à Hanoi)

	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
SCIENCES POLITIQUES	**RELATIONS INTERNATIONALES**	M1 relations internationales, sécurité et défense	**Sécurité internationale et défense**
			Diplomatie
			Francophonie et mondialisation
			Francophonie, mondialisation et culture
			Francophonie, développement durable et économie sociale et solidaire
			Francophonie, collectivités locales et décentralisation.
	INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	M1 relations internationales, sécurité et défense	**M2 intelligence économique**
	SCIENCE POLITIQUE	M1 sécurité intérieure	**M2 sécurité intérieure**
		M1 relations internationales, sécurité et défense	**M2 organisations internationales**
			M2 expertise internationale

	MENTION	1RE ANNÉE	PARCOURS
IFROSS	**DROIT DE LA SANTÉ**	M1 Juriste Manager des structures sanitaires et sociales	**M2 Juriste Manager des structures sanitaires et sociales**
		M1 direction, organisation et stratégies des structures sanitaires et médico-sociales	**M2 direction, organisation et stratégies des structures sanitaires et médico-sociales**
		M1 Juriste Manager des structures sanitaires et sociales	**M2 Management des pôles hospitaliers (formation permanente)**
			M2 Management et ingénierie en restauration collective des établissements de santé (formation permanente)
			M2 Management stratégique de la qualité et des risques (formation permanente)
			M2 contrôle de gestion (en alternance)

6 - Questions diverses, scolarité (conseil de Faculté du 8 septembre 2014)

Précisions et rectifications apportées sur la question de l'accompagnement des étudiants en double parcours de licence en droit, Université Jean Moulin et Université d'Essex.

En complément du point 2.11 ayant recueilli un vote favorable lors du conseil de Faculté du 16 juin 2014, il est précisé que le tutorat proposé aux étudiants de ce double parcours n'est pas obligatoire. Il n'a donc pas à être intégré à la maquette du diplôme puisqu'il s'agit de 8 heures complémentaires facultatives en équivalents travaux dirigés.

Note de présentation.
- Régime d'examen du **Master 2 droit des affaires approfondi**.
- Diection du Master 2 droit des affaires approfondi

Monsieur le Doyen,

1/Suite à l'adoption, par les instances de la Faculté et de l'Université, de l'accord de partenariat entre l'EMLyon et le Master 2 droit des affaires approfondi, il convient de mettre en conformité la maquette des enseignements délivrés dans le Master avec cet accord.

Les modifications sont les suivantes :

- suppression au second semestre d'un cours de droit du travail. Cette suppression permet d'accentuer la dimension davantage « corporate » du diplôme, même s'il se veut généraliste.
- Diminution du volume horaire des séminaires du 1er semestre de 80 heures à 66 heures.
- Passage du cours de comptabilité du 2nd semestre au 1er semestre.

- Mise en place au second semestre deux nouveaux cours :
  *un cours de concurrence de 30 heures, dont 15 heures d'approche économique de la concurrence, assurées par un enseignant de l'EMLyon, dans leurs locaux et à leurs frais et 15 heures de droit de la concurrence, assurées dans les locaux de la Faculté de droit, sur nos heures.
  *un cours de technique contractuelle de 30 heures, dont 15 heures de management des contrats (comment négocier un contrat) assurées par un enseignant de l'EMLyon, dans leurs locaux et à leurs frais et 15 heures de rédaction des clauses contractuelles par un enseignant de Lyon 3.

Le reste de la formation inchangé.

Cela représente, en termes de coût pour la faculté de droit, une diminution de 10 heures de cours (60 heures créées, 30h à la charge de la faculté, contrepartie : suppression du cours de droit du travail de 20 h (assuré par G. Vachet jusqu'à cette année), diminution de 14 heures de cours au niveau des séminaires et prise en charge de 6 heures de séminaires au 1er semestre par V. Rébeyrol de l'EMLyon).

Le régime d'examen a été modifié afin d'appliquer explicitement les ECTS à titre de coefficients dans la notation.

2/ Monsieur le professeur Nicolas Borga, spécialiste de droit des affaires, recruté dès la rentrée 2014 dans notre Université, a accepté d'assurer la co-direction de ce diplôme.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, veuillez croire, Monsieur le Doyen, en l'assurance de mes sentiments cordiaux et les meilleurs

Année 2014.2015

William Dross
Directeur du Master 2 droit des affaires approfondi.

Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Master « Mention » : DROIT DES AFFAIRES

Master 2 « Spécialité » : DROIT DE L'ENTREPRISE

« Parcours » : DROIT DES AFFAIRES APPROFONDI

RECHERCHE

Directeurs : Messieurs les professeurs William Dross et Nicolas Borga

1- Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le **Parcours Recherche DROIT DES AFFAIRES APPROFONDI** remplace le DEA de Droit des Affaires dans le Master 2 Spécialité : Droit de l'Entreprise.

Ce troisième cycle accueille chaque année entre 20 et 30 étudiants, sélectionnés sur dossier et entretien. Les étudiants salariés ont la possibilité de s'inscrire en régime spécial (M. 2 en deux ans), y compris dans le cadre de la formation continue.

Ce parcours apporte aux étudiants une spécialisation en droit des affaires, par l'initiation à la recherche (rédaction d'un mémoire de recherche), en vue de leur offrir la possibilité de s'orienter soit vers une carrière universitaire, soit vers une carrière professionnelle (cabinets d'avocats, services juridiques des entreprises). Les objectifs de ce Master, à la fois de formation à la recherche fondamentale et à l'activité professionnelle, sont complémentaires, l'étudiant apprenant, à travers son mémoire, à maitriser les sources d'informations, à faire émerger les problématiques d'une question, à discuter des solutions possibles au travers d'une dialectique argumentée et à exprimer clairement sa pensée, qualités indispensables à tout juriste, qu'il se destine à la recherche ou à la pratique.

La formation est assurée en partenariat avec l'Ecole de Management de Lyon. Les étudiants ayant satisfait aux conditions requises se voient délivrer par l'EM Lyon un certificat de formation ainsi que le diplôme de Master II droit des affaires approfondi par la Faculté de droit de Lyon III. Ils bénéficient d'un accès privilégié au Master … de l'EM Lyon à l'issue de leur Master II.

Les cours s'articulent autour de deux modules fondamentaux de 53 heures chacun, le premier consacré aux structures de l'entreprise (sociétés, procédures collectives, concurrence), le second aux activités de l'entreprise (contrats, sûretés, biens). Ces modules comportent 20h de cours consacrées à l'approfondissement d'une question précise et 33 heures de séminaires dédiés qui font le point, par tranches de trois heures, sur une question à la fois pratique et technique que les étudiants sont invités à travailler à l'avance.

Ces deux modules fondamentaux sont complétés par deux cours de droit fiscal et de comptabilité, indispensables dans la perspective d'une carrière professionnelle. S'ajoute, au choix de l'étudiant, un cours à suivre dans un autre Master 2, selon ses affinités actuelles et son projet professionnel futur.

Le second semestre est consacré à un cours de droit de la concurrence et un cours de droit des contrats de 30 h. chacun. Ces cours offrent un double éclairage : aspects juridiques (enseignant de la Faculté de droit) et aspects managériaux (enseignant EM Lyon). S'y ajoute, aspect essentiel de la formation, la rédaction d'un mémoire.

Le sujet du mémoire – choisi par l'étudiant dans la matière qui l'intéresse – tient compte de ses perspectives professionnelles, l'expérience prouvant que le mémoire facilite l'insertion professionnelle en offrant aux futurs employeurs une spécialisation d'ores et déjà affichée dans un domaine précis.

2 – Organisation de la formation :

1er SEMESTRE (octobre/ janvier)

1° COURS FONDAMENTAUX : 106 h. d'enseignement

a) **Structures de l'entreprise** (sociétés ; procédures collectives ; concurrence) : **53 h.**

- COURS MAGISTRAL : 20 h (10 semaines d'enseignement)
  6 Crédits européens
- SEMINAIRES DE RECHERCHE : 33 h (11 semaines d'enseignement)
  5 Crédits européens

b) **Activités de l'entreprise** (contrats ; biens et sûretés) : **53 h**.

- COURS MAGISTRAL : 20 h (10 semaines d'enseignement)
  6 Crédits européens
- SEMINAIRES DE RECHERCHE : 33 h (11 semaines d'enseignement)
  5 Crédits européens

2° MODULES OBLIGATOIRES : 40 h. d'enseignement

a) **Droit comptable (en anglais éventuellement), 20 h :** 3 Crédits européens
b) **Fiscalité approfondie, 20 h :** 3 Crédits européens

3° CHOIX D'UN COURS MUTUALISE – 20 h. d'enseignement

a) **Contrats internationaux** (M2 DPIC)
b) **Droit européen des sociétés, 10 h** (M2 Droit européen) **+ Droit international des faillites, 10 h** (M2 DIPC)
c) **Droit de la propriété intellectuelle** (M2 PI)
2 Crédits européens

2e SEMESTRE

a) **Concurrence (30h.) :**
Cours de 15 heures sur les aspects économiques du droit de la concurrence
Cours de 15 heures sur les aspects juridiques du droit de la concurrence
4 Crédits européens

b) Contrats (30h) :
Cours de 15 heures sur la technique managériale contractuelle
Cours de 15 heures sur la technique juridique contractuelle.
4 Crédits européens

c) **Mémoire de recherche**
Rédigé sous la direction d'un des enseignants du M 2
22 Crédits européens

3 – Equipe pédagogique :

1er SEMESTRE
Structures de l'entreprise : J-P. Viennois
Activités de l'entreprise : W. Dross
Séminaires de recherches : H. Croze, N. Borga, Th. Favario, F. Marmoz, V. Rébeyrol
Droit comptable. J.-B. Cartier
Fiscalité approfondie : J.-L. Pierre

2e SEMESTRE
Concurrence : aspects économiques : à définir, aspects juridiques : C. Nourrissat (?)
Contrats : technique managériale contractuelle : à définir ; technique contractuelle : W. Dross

Année 2014-2015

FACULTE DE DROIT **Master : Droit des affaires**

Master 2 R: DROIT DE L'ENTREPRISE : Parcours Recherche Droit des affaires approfondi

(Monsieur le professeur W. Dross) **Ancien DEA Droit des affaires**

I – TABLEAU RECAPITULATIF DU REGLEMENT D'EXAMEN

NOM DE LA MATIERE	Crédits ECTS	C.M.	SEMINAIRES	Obligatoire	Contrôle Continu ou terminal	Notation	Modalités
1er SEMESTRE							
Structures de l'entreprise Cours magistral	6	20 h		X	T	/ 20	Ecrit de 5 heure oral selon tirag sort
Structures de l'entreprise : Séminaire	5		33 h	X	CC	/ 20	Exposé dans cadre du sémin
Activités de l'entreprise Cours magistral	6	20 h		X	T	/ 20	Ecrit de 5 heure oral selon tirag sort
Activités de l'entreprise : Séminaire	5		33 h	X	CC	/ 20	Exposé dans cadre du sémin
Droit comptable	3	20		X	T	/20	Ecrit ou ora
Fiscalité approfondie de l'entreprise	3	20 h		X	T	/ 20	Ecrit ou ora
Cours mutualisé 1	2	20 h		X	T	/ 20	Ecrit ou ora
2e SEMESTRE							
Concurrence	4	30 h		X	T	/ 20	Ecrit ou ora
Contrats	4	30 h		X	T	/ 20	Ecrit ou ora
Mémoire (écrit)	22			X	T	/ 20	Notation par directeur de recherches

II – **ASSIDUITE** :

L'assiduité aux cours et aux séminaires est obligatoire, sauf dérogation accordée à des conditions qu'il fixe par le responsable de l'enseignement. En cas d'assiduité insuffisante, l'étudiant peut se voir interdire de se présenter aux épreuves terminales par le Doyen de la Faculté de droit sur proposition du responsable du Master 2.
L'absence à une épreuve d'examen vaut défaillance du candidat et entraîne l'impossibilité de calculer les résultats.

III - **CONDITIONS DE DEROULEMENT DES EPREUVES** :

Le diplôme est attribué aux étudiants ayant obtenu la moyenne à chaque semestre. Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres. Les notes sont coéfficientées selon les crédits ECTS.

1er semestre.

*Cours magistraux fondamentaux (structure de l'entreprise et activité de l'entreprise) :
- L'une de ces deux matières fait l'objet d'une épreuve écrite d'une durée de 5 heures.
- L'autre matière fait l'objet d'un oral en présence des enseignants ayant dispensé le cours magistral et les séminaires d'appui, auxquels peuvent se joindre d'autres enseignants du M2.
La matière d'écrit est tirée au sort. Elle est portée à la connaissance des étudiants avant les vacances de Noël.
Ces épreuves orales ou écrites portent non seulement sur le thème étudié lors du cours magistral mais aussi sur l'ensemble du programme défini par l'enseignant et les points développés dans le cadre du séminaire d'appui.

* Séminaires d'appui. Chacun des séminaires dédiés (structure de l'entreprise et activité de l'entreprise) donne lieu à l'attribution d'une note de contrôle continu, selon des modalités définies par l'enseignant.

Les épreuves de contrôle terminal du 1er semestre se déroulent en janvier et/ou février.
Le premier semestre est acquis à l'étudiant qui totalise une moyenne de 300 points sur 600. Toutefois, un étudiant peut valider ce premier semestre sur délibération spéciale du jury.
Il n'est pas organisé de seconde session d'examen. Toutefois, à titre exceptionnel, le directeur du Master peut décider, en concertation avec les enseignants concernés, d'organiser une seconde session sous une forme laissée à leur discrétion.

2e semestre.
* Cours mutualisé. Le cours mutualisé choisi donne lieu à un examen écrit ou oral dont les modalités sont définies par l'enseignant.

* Fiscalité de l'entreprise et droit comptable. Chaque cours magistral donne lieu à un examen écrit ou oral dont les modalités sont définies par l'enseignant

*Concurrence et contrat. Chaque cours magistral donne lieu à un examen (écrit ou oral) ou à une note de contrôle continu dont les modalités sont définies par l'enseignant pour sa partie.

* Mémoire de recherche. Le mémoire de recherches fait l'objet d'une notation par le directeur de recherches. S'il le souhaite, le directeur peut organiser une soutenance avec le candidat, avec la participation éventuelle d'un ou plusieurs autres enseignants du M2.

Le mémoire de recherche doit être rendu au 15 juin.
Le second semestre est acquis à l'étudiant qui totalise une moyenne de 300 points sur 600. Toutefois, un étudiant peut valider ce second semestre sur délibération spéciale du jury.
Il n'est pas organisé de seconde session d'examen. Toutefois, à titre exceptionnel, le directeur du Master peut décider, en concertation avec les enseignants concernés, d'organiser une seconde session sous une forme laissée à leur discrétion.

VALIDATION DES POINTS DE SPORT :

Les étudiants suivant avec assiduité les enseignements d'éducation physique et sportive dans le cadre des activités organisées par le Service des sports de l'Université Jean Moulin peuvent bénéficier de points de bonification.

Cette bonification s'opère en prenant en compte les points obtenus au dessus de la moyenne de la note de sport sur 20.
La bonification ainsi acquise est limitée à l'obtention d'une mention.

LANGUE ETRANGERE

Le master 2 ne pourra être délivré que sous condition de vérification de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, aptitude établie, selon les cas, par :
La note obtenue en Master 1 (au moins 10/20)
La note obtenue dans un diplôme reconnu équivalent à la Maîtrise ou dans un diplôme de langue
Un examen passé en cours de Master 2

MENTIONS

La mention est calculée en fonction de la moyenne globale obtenue sur les deux semestres. Elle peut être attribuée par délibération spéciale du jury.
La mention assez-bien est accordée pour une moyenne de 13/20
La mention bien est accordée pour une moyenne de 15/20
La mention très bien est accordée pour une moyenne de 17/20

REGIME SPECIAL

Un régime spécial en deux ans est organisé à l'intention des candidats justifiant d'une activité salariée ou des étudiants étrangers l'ayant demandé, avec deux sessions aux mêmes dates et conditions que celles du régime général.

Durant la première année (Année A) l'étudiant suit le cours de structures de l'entreprise ainsi que le séminaire dédié. Il suit pareillement le cours de droit comptable et le cours mutualisé à son choix.
Le cours de structures de l'entreprise fait l'objet d'un écrit de 5 heures. Les autres cours et séminaires sont notés selon les modalités applicables aux étudiants suivant le régime général.
Au second semestre, il suit les cours concurrence et de contrat.

Pour être admis à suivre l'année B, l'étudiant doit avoir obtenu au moins 120 sur 240 à l'ensemble des épreuves. Cette admission en deuxième année donne lieu à délibération.

Durant la deuxième année (Année B) l'étudiant suit le cours d'activités de l'entreprise ainsi que le séminaire dédié. Il suit pareillement le cours de fiscalité approfondie. Il rend son mémoire.

Le cours d'activité de l'entreprise fait l'objet d'un grand oral selon les modalités applicables au régime général.

Le cours de fiscalité approfondie de l'entreprise est évalué selon les modalités applicables au régime général.

Le mémoire est évalué selon les modalités applicables au régime général.

L'étudiant en régime spécial est admis s'il obtient la moyenne **aux deux semestres** (600 sur 1200) sans compensation possible, selon les modalités de calcul applicables au régime général.

FORMATION CONTINUE

Le Master 2 recherche Droit approfondi de l'entreprise est également proposé dans le cadre de la formation continue de la Faculté de droit. Il est réservé aux personnes exerçant une activité professionnelle ou en recherche d'emploi.

L'accès des candidats est subordonné soit aux conditions de diplôme nécessaires pour s'inscrire dans ce master 2, soit par validation des acquis de l'expérience.

La formation est accessible aussi, sans conditions de diplôme, aux personnes qui ne souhaitent suivre qu'un ou plusieurs modules d'enseignement sans vouloir obtenir ce diplôme.

L'organisation des enseignements est la suivante :

Parcours A : le candidat sollicite son inscription dans un ou plusieurs modules de son choix, sans souhaiter l'obtention du diplôme, afin d'approfondir ses connaissances dans un ou plusieurs domaines particuliers. Aucun diplôme n'est requis et la sélection des candidats se fait après un entretien avec le directeur du Master 2.

Chaque matière faisant l'objet d'un cours ou d'un séminaire constitue un module ; l'étudiant précise lors de sa demande le ou les modules qu'il veut suivre ; il n'est pas soumis au contrôle continu ni à l'examen. En fin d'année, il lui est seulement délivré une attestation de suivi du ou des modules suivis.

Parcours B : Le candidat sollicite son inscription dans ce Master 2 en vue de l'obtention du diplôme en deux ans ; la sélection est opérée sur dossier; l'étudiant est soumis au régime spécial en deux ans prévu ci-dessus.

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN
FACULTÉ DE DROIT

Conseil de Faculté du 8 Septembre 2014

Note relative aux modifications des règlements d'examens des licences en droit, droit/science politique, droit/philosophie

(année universitaire 2014/2015)

Additif

1. Module Entrepreneuriat :

Il est aujourd'hui soumis à l'approbation du Conseil de Faculté une **modification de l'article 32** des règlements d'examen des licences en droit, droit science politique et droit philosophie : il s'agit de **mettre en œuvre une bonification semestrielle pour les étudiants des licences concernées inscrits dans le module « Entrepreneuriat » proposé par l'établissement.**

Le paragraphe suivant serait donc ajouté à l'article 32 :

« Les étudiants qui suivent avec assiduité les enseignements prévus dans le module « Entrepreneuriat » peuvent bénéficier sur un seul semestre pair du diplôme de licence de points supplémentaires de bonification.

Les points au-delà de la moyenne obtenus lors du semestre concerné sont ajoutés au total général de ce dernier, calculé pour délibérer sur la délivrance du diplôme. »

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-29-Sco
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L123-3, L613-3 et L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 15 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de M. le Directeur de l'IUT,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les modifications pédagogiques à compter de l'année universitaire 2014-2015 des diplômes présentés par l'IUT et annexé ci-aprés :

Modifications pédagogiques IUT
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Management de la communication - Alternance (contrat de professionnalisation).
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Management des organisations gestion et création des petites et moyennes organisations - Formation initiale.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Management des organisations gestion et création des petites et moyennes organisations - Formation en alternance.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Marketing digital: gestion de contenus et stratégies numériques - Formation initiale.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Marketing digital: gestion de contenus et stratégies numérique - Formation en alternance.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Gestion des ressources humaines.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: Management des organisations spécialité assistant de gestion administrative
✓ Modifications pédagogiques Diplôme universitaire de professionnalisation
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: DIEME - formation en alternance.
✓ Modifications pédagogiques Licence professionnelle: DIEME - formation initiale.

La présente délibération est adoptée par :
- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 15
- ✓ Nombre d'abstentions : 1
- ✓ Nombre de voix pour : 14
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Lyon, le 01 octobre 2014
Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'administration, 30 septembre 2014.

Commission de la Formation du Conseil Académique, 23 septembre 2014.

Point n°B3 Organisation pédagogique.

<u>IUT.</u>

Licence professionnelle : Management de la communication Maquette pédagogique 2014-2015 - Alternance (contrats de professionna		
Code	**Unités d'enseignement**	**Total**
UE1	**Conception et réalisation**	
M11	Elaboration, conception et expression de la stratégie ide com	20
M12	Outils de la communication	44
	Conférence rédactionnel (12h)	
M13	Conférences Mesure des résultats (12h)	
M14	PAO	38
M15	Bases de données/emailing	12
M16	Audiovisuel	29
	Total UE 1	**143**
UE2	**Management**	
M21	Conduite de projet	43
M22	Dynamique de groupe	14
M23	Ressources Humaines	20
M24	Management d'équipe	23
	Total UE 2	**100**
UE3	**Fonctionnement d'entreprise**	
M31	Pratique de négociation	15
M32	Comportement organisationnel	20
M33	Gestion d'un service de communication	22
M34		
	Total 3	**57**
UE4	**Environnement de la communication**	
M41	Anglais	50
M42	Ethique et Déontologie	15
M43	Droit de la communication	12
M44	Veille web	12
	Total 4	**89**
UE5	**Mise en situation professionnelle**	
M51	Mémoire professionnel et période entreprise (6h/étudiant de suivi par un tuteur enseignant)	8
M52	Projet tuteuré (2h/groupe de suivi par un tuteur enseignant)	20
	Total 5	**28**
	Total des heures d'enseignement	**417**
	Conférences	**24**

alisation)

Coefficients	Crédits ECTS
	15
1	4
1	3
1	2
1	2
1	2
1	2
	15
	10
1	2
1	3
1	2
1	3
	10
	10
1	3
1	4
1	3
	10
	10
1	2
1	3
1	3
1	2
	10
	15
1	10
1	5
	15
-	**60**

MAQUETTE PEDAGOGIQUE
DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
«GESTION ET CREATION DES PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS » 2014-2015
Formation initiale

UE	Intitulés	CM	TD	Total	COEF.	ECTS
UE 1	**Création d'activités**					
MODULE 1	Le monde de la PMO et son environnement	20	10	30	1	3
MODULE 2	Création d'entreprises	20	10	30	2	4
MODULE 3	Veille stratégique	20		20	1	2
MODULE 4	Plan d'affaires (business-plan)	10	10	20	1	3
MODULE 5	Techniques d'études de marché	20	10	30	*1*	*3*
MODULE 6	Réseaux d'affaires	20		20	1	2
MODULE 7	Ethique et compétences entrepreneuriales	20		20	1	3
	TOTAL UE 1	**130**	**40**	**170**	**8**	**20**
UE 2	**Composante Gestion**					
MODULE 8	Management stratégique des PMO	30	10	40	2	5
MODULE 9	Marketing	20	10	30	1	3
MODULE 10	Comptabilité Générale	15	10	25	1	3
MODULE 11	Finances et contrôle de gestion	20	10	30	2	4
MODULE 12	Gestion des Ressources Humaines	30		30	1	3
MODULE13	Management de la *Supply* Chain et du *process* de production	25		25	1	4
	TOTAL UE 2	**140**	**40**	**180**	**8**	**22**
UE 3	**Composante transversales**					
MODULE 14	TIC	20		20	1	2
MODULE 15	Langues étrangères	10	20	30	1	3
MODULE16	Communication et management de projet	30		30	1	3
MODULE 17	Droit commercial et des affaires	10		10	1	1
	TOTAL UE 3	**70**	**20**	**90**	**4**	**9**
UE 4	**Conférences**					
MODULE 18	Intervenants professionnels	10		**10**		
	TOTAL UE 4	**10**		**10**		
UE 5	**Projets tutorés et stages**					
MODULE 19	PROJET TUTORE (2h/groupe de suivi par un tuteur)				1	3
MODULE 20	STAGES (1h/étudiant de suivi par un tuteur)				2	6
	TOTAL UE 5				**3**	**9**
TOTALISATION HORS ENCADREMENTS		**350**	**100**	**450**	**23**	**60**

Jean-luc MINIER
Responsable pédagogique

MAQUETTE PEDAGOGIQUE
DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
«GESTION ET CREATION DES PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS » 2014-2015
Formation en alternance (contrats de professionnalisation)

UE	Intitulés	CM	TD	Total	COEF.	ECTS
UE 1	**Création d'activités**					
MODULE 1	Le monde de la PMO et son environnement	20	10	30	1	3
MODULE 2	Création d'entreprises	20	10	30	2	4
MODULE 3	Veille stratégique	20		20	1	2
MODULE 4	Plan d'affaires (business-plan)	10	10	20	1	3
MODULE 5	Techniques d'études de marché	20	10	30	*1*	*3*
MODULE 6	Réseaux d'affaires	20		20	1	2
MODULE 7	Ethique et compétences entrepreneuriales	20		20	1	3
	TOTAL UE 1	**130**	**40**	**170**	**8**	**20**
UE 2	**Composante Gestion**					
MODULE 8	Management stratégique des PMO	30	10	40	2	5
MODULE 9	Marketing	20	10	30	1	3
MODULE 10	Comptabilité Générale	15	10	25	1	3
MODULE 11	Finances et contrôle de gestion	20	10	30	2	4
MODULE 12	Gestion des Ressources Humaines	30		30	1	3
MODULE13	Management de la *Supply* Chain et du *process* de production	25		25	1	4
	TOTAL UE 2	**140**	**40**	**180**	**8**	**22**
UE 3	**Composante transversales**					
MODULE 14	TIC	20		20	1	2
MODULE 15	Langues étrangères	10	20	30	1	3
MODULE16	Communication et management de projet	30		30	1	3
MODULE 17	Droit commercial et des affaires	10		10	1	1
	TOTAL UE 3	**70**	**20**	**90**	**4**	**9**
UE 4	**Conférences**					
MODULE 18	Intervenants professionnels	10		**10**		
	TOTAL UE 4	**10**		**10**		
UE 5	**Projets tutorés et alternance**					
MODULE 19	PROJET TUTORE (2 h/groupe de suivi par un enseignant)				1	3
MODULE 20	ALTERNANTS (6h/étudiant de suivi par un enseignant)				2	6
	TOTAL UE 5				**3**	**9**
TOTALISATION HORS ENCADREMENTS		**350**	**100**	**450**	**23**	**60**

Jean-luc MINIER
Responsable pédagogique

LICENCE PROFESSIONNELLE MARKETING DIGITAL : *Gestion de contenus et Stratégies Numériques 2014-*
Formation en alternance

Sept. 20

		MISE A NIVEAU*				
		Méthodologie mémoire		20		
		Conception et intégration web		20		

		ENSEIGNEMENT	CM(1)	TD(1)	Coeff	T.E.(1)
SEMESTRE 5		UE1: APPROCHES MARKETING ET COMMUNICATION				
	1	Organisation et politiques de l'entreprise	12		1	CC
	2	Marketing fondamental	20		1	CC
	3	Stratégie & Web marketing	14		1	CC
UE1	4	Stratégie de communication	20		1	CC
	5	Anglais de spécialité (niveau 1)	6	10	1	CC
	6	Veille : Méthodologie & curation	10	8	1	CC
	Nombre d'heures		100			
		UE2 : ETUDES ET TECHNIQUES DU WEB				
	1	Outils, Analyses statistiques & Mesures	4	12	1	CC
	2	Solutions CMS : éditorial & e-commerce	4	12	1	CC
UE2	3	Langages, développement web & mobile		28	2	CC
	4	Expérience utilisateur : ordinateur, tablette, mobile	2	8	1	CC
	Nombre d'heures		70			
		UE3 : REFERENCEMENT, ACHAT D'ESPACE & RESEAUX SOCIAUX				
	1	Techniques d'optimisation d'un site		18	1	CC
	2	Ecriture web, référencement & netlinking		14	1	CC
	3	Gestion de campagnes, Achats de Mots-clés & Liens sponsorisés		12	1	CC
UE3	4	Achat d'espace & média planning	4	6	1	CC
	5	Stratégie & optimisation dans les réseaux sociaux	2	8	1	CC
	6	Community management, animation de marque	2	8	1	CC
	Nombre d'heures		74			

Semestre 5 = Nombre d'heures : 244

		UE4 : MANAGEMENT DE PROJET NUMERIQUE				
	1	Projet	6	12	1	CC
	2	Économie des services	14		1	CC
UE4	3	Droit numérique	12	4	1	CC
	4	Conception-Rédaction de contenus numériques		18	1	CC
	Nombre d'heures		66			
SEMESTRE 6		UE5 : MARKETING				
	1	Société numérique	16		1	CC
	2	Veille image & e-réputation	4	12	1	CC
	3	Stratégie multicanal : web, mobile, application…	14		1	CC
UE5	4	Anglais de spécialité (niveau 2)	6	10	1	CC
	5	Ethique, logique d'influence & lobbying	10		1	CC
	6	Sociologie du marketing	14		1	CC
	Nombre d'heures		86			
		UE6 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE				
		Alternance**(6h/étudiant pour un tuteur enseignant)				
		Mémoire			3	
		Implication entreprise			1	
UE6	1	Soutenance Mémoire			1	
	2	Projet tutoré : Startup Studies		24	1	Dossier / Soutenance
		Conférences thématiques : Tendances & actualités		20		
	Nombre d'heures			44		

Semestre 6 = Nombre d'heures : 196

Total Licence = Nombre d'heures : 440 Heures+ 40 Heures mise à niveau*

Légende

*** Enseignement mise à niveau non facturé aux entreprises**

**** Contrat de professionnalisation : 3 jours par semaine d'octobre à juin puis plein temps**

(1) CM = Cours Magistral ; TD = Travaux Dirigés ; TE = Type d'Examen ; ECTS = European Credits Transfer System

LICENCE PROFESSIONNELLE MARKETING DIGITAL : *Gestion de contenus et Stratégies Numériques 2014-*
Formation initiale

Sept. 20

		MISE A NIVEAU				
		Méthodologie mémoire		20		
		Conception et intégration web		20		

		ENSEIGNEMENT	CM(1)	TD(1)	Coeff	T.E.(1)
SEMESTRE 5		**UE1: APPROCHES MARKETING ET COMMUNICATION**				
UE1	1	Organisation et politiques de l'entreprise	12		1	CC
	2	Marketing fondamental	20		1	CC
	3	Stratégie & Web marketing	14		1	CC
	4	Stratégie de communication	20		1	CC
	5	Anglais de spécialité (niveau 1)	6	10	1	CC
	6	Veille : Méthodologie & curation	10	8	1	CC
	Nombre d'heures		100			
		UE2 : ETUDES ET TECHNIQUES DU WEB				
UE2	1	Outils, Analyses statistiques & Mesures	4	12	1	CC
	2	Solutions CMS : éditorial & e-commerce	4	12	1	CC
	3	Langages, développement web & mobile		28	2	CC
	4	Expérience utilisateur : ordinateur, tablette, mobile	2	8	1	CC
	Nombre d'heures		70			
		UE3 : REFERENCEMENT, ACHAT D'ESPACE & RESEAUX SOCIAUX				
UE3	1	Techniques d'optimisation d'un site		18	1	CC
	2	Ecriture web, référencement & netlinking		14	1	CC
	3	Gestion de campagnes, Achats de Mots-clés & Liens sponsorisés		12	1	CC
	4	Achat d'espace & média planning	4	6	1	CC
	5	Stratégie & optimisation dans les réseaux sociaux	2	8	1	CC
	6	Community management, animation de marque	2	8	1	CC
	Nombre d'heures		74			

Semestre 5 = Nombre d'heures : 244

		UE4 : MANAGEMENT DE PROJET NUMERIQUE				
SEMESTRE 6						
UE4	1	Projet	6	12	1	CC
	2	Économie des services	14		1	CC
	3	Droit numérique	12	4	1	CC
	4	Conception-Rédaction de contenus numériques		18	1	CC
	Nombre d'heures		66			
		UE5 : MARKETING				
UE5	1	Société numérique	16		1	CC
	2	Veille image & e-réputation	4	12	1	CC
	3	Stratégie multicanal : web, mobile, application…	14		1	CC
	4	Anglais de spécialité (niveau 2)	6	10	1	CC
	5	Ethique, logique d'influence & lobbying	10		1	CC
	6	Sociologie du marketing	14		1	CC
	Nombre d'heures		86			
		UE6 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE				
		Stage (1hTD/étudiant pour un tuteur enseignant)*				
UE6	1	Mémoire			3	
		Implication entreprise			1	
		Soutenance Mémoire			1	
	2	Projet tutoré : Startup Studies		24	1	Dossier / Soutenance
		Conférences thématiques : Tendances & actualités		20		
	Nombre d'heures			44		

Semestre 6 = Nombre d'heures : 196

Total Licence = Nombre d'heures : 440 Heures+ 40 Heures mise à niveau

Légende

***Stage en alternance de mars à Juin puis stage à temps plein en juillet et août (120 jours)**

(1) CM = Cours Magistral ; TD = Travaux Dirigés ; TE = Type d'Examen ; ECTS = European Credits Transfer System

Diplôme universitaire de professionnalisation

La Maquette des cours avec les coefficients

Module	Unités d'enseignement	CM	TD	Total	Coefficients	Type d'examen
	UE1 : Insertion professionnelle					
1	Projet professionnel	15		15	1	Contrôle continu
2	Techniques de communication orales et écrites	15		15	1	Contrôle continu
3	Outils de recrutement	20		20	1	Contrôle continu
4	Accompagnement individualisé	40		40		
	UE2 : Compréhension de l'entreprise					
5	Le monde de l'entreprise et son environnement	6		6	1	Contrôle continu
6	Marketing et études de marché	6		6	1	Contrôle continu
7	Gestion administrative et financière	6		6	1	Contrôle continu
8	Organisation de la fonction commerciale	6		6	1	Contrôle continu
9	Gestion des ressources humaines	6		6	1	Contrôle continu
10	Pilotage de la chaîne logistique	6		6	1	Contrôle continu
11	Gestion des systèmes d'information	6		6	1	Contrôle continu
12	Management de projets	6		6	1	Contrôle continu
13	Droit du travail	12		12	1	Contrôle continu
	UE3 : Stage					
14	Suivi personnalisé/Stage		20	20	1	mémoire professionnel
	Total	**150**	**20**	**170**		

Licence professionnelle : Gestion des ressources humaines

Maquette pédagogique 2014-2015

Code	Unités d'enseignement	CM	TD	Total	Groupes	Equivalent TD	Coefficients	Crédits ECTS	Section CNU	Sous-section CNU
UE1	**Gestion qualitative des ressources huamines**									
M11	Les outils de GRH	40		40	3	180	1	4	6	21
M12	Méthodologie de recrutement	30		30	3	135	1	4	6	21
M13	Management de groupe	20		20	3	90	1	2	6	21
	Total UE 1	**90**	-	**90**		**405**		**10**		
UE2	**Gestion quantitative des RH**									
M21	Contrôle de gestion social	50		50	3	225	1	3	6	21
M22	Gestion d'entreprise	30		30	3	135	1	3	6	21
M23	Paie	20		20	3	90	1	4	6	21
	Total UE 2	**100**	-	**100**		**450**		**10**		
UE3	**Gestion juridique**									
M31	Droit du travail	40		40	3	180	1	4	1	29
M32	Droit de la sécurité sociale	10		10	1	15	1	2	1	29
M33	Droit social européen	10		10	1	15	1	2	1	29
M34	Institutions publiques	10		10	1	15	1	2	1	29
	Total 3	**70**	-	**70**		**225**		**10**		
UE4	**Gestion systémique**									
M41	Sociologie des organisations	20		20	1	30	1	3	6	21
M42	Sociologie du travail	20		20	3	90	1	4	6	21
M43	Economie du travail	20		20	1	30	1	3	6	21
	Total 4	**60**	-	**60**		**150**		**10**		
UE5	**Environnement des RH**									
M51	Relations sociales et conditions de travail	30		30	3	135	1	4	6	21
M52	Risques psychocociaux liés au travail	10		10	1	15	1	4	6	21
M53	Ethique et déontologie des RH	10		10	3	45	1	2	6	21
	Total 5	**50**	-	**50**		**195**		**5**		
UE6	**Techniques de communication interpersonnelle**									
M61	Anglais	20		20	3	90	1	3	11	19
M62	Technologie de la communication	10		10	3	45	1	3	27	26
M63	Conduite de projets	10		10	3	45	1	4	6	21
	Total 6	**40**	-	**40**		**180**		**5**		
UE7	**Projet tutoré et période en entreprise**									
M71	Projet tutoré		20	20	3	60	1	5	6	21
M72	Période entreprise (Mémoire, soutenance, note entreprise)						1	5	6	21
	Total 7	-	**20**	**20**		**60**		**10**		
	Total des heures d'enseignement	**410**	**20**	**430**		**1 665**	-	**50**		
	Conférences		**15**	**15**	**3**	**45**				
	Suivi des stages (1h/étudiant de suivi par un tuteur enseignant)		20	20	1	20	1	5	6	21
	Suivi des alternants (3h/étudiant de suivi par un tuteur enseignant)			75	2	**150**				
	Total général du diplôme	410	35	520		**1 880**				

Licence professionnelle DIEME

Maquette pédagogique - Alternance (contrats de professionnalisation)

2014-2015

Code	Unités d'enseignement	CM	TD	Total	Coefficients	Crédits ECTS
	Séminaire de rentrée	10		10		
UE1	Langues et culture de l'international					
M11	langue vivante 1 anglais		32	32	3	3
M12	langue vivante 2**		26	26	2	3
M13	communication interculturelle	21	7	28	3	4
	Total UE1	21	65	86	1	10
UE2	Expertise des marchés émergents					
M21	économie des marchés émergents	21	7	28	3	4
M22	analyse stratégique des marchés émergents	28	7	35	3	4
M23	prospection et négociations commerciales	28	7	35	3	4
M24	organisation logistique et marchés émergents	14	7	21	2	3
	Total UE2	91	28	119	1	15
UE3	Gestion des opérations commerciales internationales					
M31	géopolitique et actualité économique	14		14	2	3
M32	veille d'entreprise et intelligence économique	14	7	21	2	3
M33	droit des contrats	14	7	21	2	3
M34	financement des opérations de commerce internationa	14		14	1	2
M35	couverture des opérations de grand export	14		14	2	3
M36	gestion douanière des opérations grand export	14		14	2	2
M37	techniques de commerce international grand export	28	7	35	3	4
M38	connaissances des réseaux et des aides export	6		6		
	Total UE3	118	21	139	1	20
UE4	Applications professionnelles					
M41	langues des affaires anglais		20	20	3	3
M42	langues des affaires LV2**		14	14	2	3
M43	conférences et visites d'entreprise	10		10		
M44	projet tutoré/jeu d'entreprise					
	dossier/soutenance		20	20	1	3
M45	Alternance (6h/étudiant de suivi par un tuteur enseignant) :					
	Mémoire professionnel				3	6
	méthodologie	7		7		
	évaluation entreprise				1	
	soutenance				2	
	Total UE4	17	69	86	1	15
	TOTAL	257	168	425	4	60

** langue vivante 2 : groupes seront définis à l'issue des jurys de sélection

Licence professionnelle DIEME

Maquette pédagogique - Formation initiale

2014-2015

Code	Unités d'enseignement	CM	TD	Total	Coefficients	Crédits ECTS
	Séminaire de rentrée	10		10		
UE1	Langues et culture de l'international					
M11	langue vivante 1 anglais		32	32	3	3
M12	langue vivante 2**		26	26	2	3
M13	communication interculturelle	21	7	28	3	4
	Total UE1	21	65	86	1	10
UE2	Expertise des marchés émergents					
M21	économie des marchés émergents	21	7	28	3	4
M22	analyse stratégique des marchés émergents	28	7	35	3	4
M23	prospection et négociations commerciales	28	7	35	3	4
M24	organisation logistique et marchés émergents	14	7	21	2	3
	Total UE2	91	28	119	1	15
UE3	Gestion des opérations commerciales internationales					
M31	géopolitique et actualité économique	14		14	2	3
M32	veille d'entreprise et intelligence économique	14	7	21	2	3
M33	droit des contrats	14	7	21	2	3
M34	financement des opérations de commerce internation	14		14	1	2
M35	couverture des opérations de grand export	14		14	2	3
M36	gestion douanière des opérations grand export	14		14	2	2
M37	techniques de commerce international grand export	28	7	35	3	4
M38	connaissances des réseaux et des aides export	6		6		
	Total UE3	118	21	139	1	20
UE4	Applications professionnelles					
M41	langues des affaires anglais		20	20	3	3
M42	langues des affaires LV2**		14	14	2	3
M43	conférences et visites d'entreprise	10		10		
M44	projet tutoré/jeu d'entreprise					
	dossier/soutenance (2h/groupe de suivi par un tuteur enseignant)		20	20	1	3
M45	Stage(1h/étudiant de suivi par un tuteur enseignant):					
	Mémoire professionnel				3	6
	méthodologie	7		7		
	évaluation entreprise				1	
	soutenance				2	
	Total UE4	17	69	86	1	15
	TOTAL	257	168	425	4	60

** langue vivante 2 : groupes seront définis à l'issue des jurys de sélection

- **Annexe 1 : Maquette pédagogique 2014-2015**

Code	Unités d'enseignement	CM	TD	Total	Coef.	Crédits ECTS	Type d'examen
	Mise à niveau - Comptabilité	20		20			
UE1	**UE 1 : L'entreprise et son environnement**						
M11	Connaissances européennes	20		20	2,0	3	Contrôle continu
M12	Droit des contrats	20		20	1,0	2	Contrôle continu
M13	Politique générale et stratégie d'entreprise	20	10	30	2,0	3	Contrôle continu
M14	Relations politiques internationales	20		20	1,0	2	Contrôle continu
Total 1		**80**	**10**	**90**	**6,0**	**10**	
UE2	**UE 2 : Gestion comptable**						
M21	Comptabilité et droit des sociétés	30	10	40	3,0	4	Contrôle continu
M22	Rémunérations / paies	20		20	1,0	3	Contrôle continu
M23	Fiscalité	20	10	30	2,0	3	Contrôle continu
Total 2		**70**	**20**	**90**	**6,0**	**10**	
UE3	**UE 3 : Gestion financière**						
M31	Analyse et gestion financière	30		30	2,0	3	Contrôle continu
M32	Contrôle de gestion	30		30	2,0	4	Contrôle continu
M33	Banque et bourse	10		10	1,0	1	Contrôle continu
M34	Technologies de l'information et de la communication	10	10	20	1,0	2	Contrôle continu
Total 3		**80**	**10**	**90**	**6,0**	**10**	
UE4	**UE 4 : Projet d'entreprise**						
M41	Gestion des ressources humaines	30		30	2,0	3	Contrôle continu
M42	Communication	20		20	1,0	2	Contrôle continu
M43	Gestion de projets	20		20	1,0	2	Contrôle continu
M44	Langue étrangère : Anglais		20	30	2,0	3	Contrôle continu
M45	Langue étrangère : Anglais - Labo		10				Contrôle continu
Total 4		**70**	**30**	**100**	**6,0**	**10**	
UE5	**UE 5 : Jeu d'entreprise**		34	34	3,0	5	Soutenance
Total 5		**-**	**34**	**34**	3,0	5	
UE6	**UE 6 : Période entreprise**						
	Méthodologie	6		6			Mémoire professionnel, soutenance, note entreprise
	Note entreprise				0,5		
	Mémoire professionnel				1,5		
	Soutenance				1,0		
Total 6		**6**	**-**	**6**	**3,0**	9	
UE7	**UE 7 : Projet tutoré**				3,0		Rapport de projet tutoré
	Conférences et visites d'entreprises	10		10			
Total 7		**10**	**-**	**10**	**3,0**	**6**	
Total des heures d'enseignement		**336**	**104**	**440**	**33,0**	**60**	

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 septembre 2014

Délibération n° D2014-09-30-Sco
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
en séance du 30 septembre 2014

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L123-3, L613-3 et L712-3,
Vu la délibération n°D2013-12-06 du 17 décembre 2013 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin – Lyon 3,
Vu le règlement intérieur de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu l'avis du conseil de la Faculté des lettres et civilisations du 12 septembre 2014,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 septembre 2014,
Sur proposition de Mme le Doyen de la Faculté des lettres et civilisations,
Après en avoir délibéré,

Décide

- d'approuver les modifications pédagogiques à compter de l'année universitaire 2014-2015 des diplômes présentés par la faculté des langues et annexé ci-aprés :

Modifications pédagogiques Lettres et civilisations
✓ Modifications pédagogiques Master 1 mention MEEF option Lettres classiques 2014,2015.
✓ Modifications pédagogiques Diplôme universitaire Ingénierie de l'espace rural (IER).
✓ Modalités d'accueil des étudiants en échange dans les formations de licence et master à compter de l'année universitaire 2014/2015.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	15
✓ Nombre d'abstentions :	1
✓ Nombre de voix pour :	14
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 01 octobre 2014
Pour le Président de l'université Jean Moulin – Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du conseil d'administration

Pierre SERVET

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Conseil d'administration, 30 septembre 2014.

Commission de la Formation du Conseil Académique, 23 septembre 2014.

Point n°B3 Organisation pédagogique.

<u>Faculté des lettres et civilisations.</u>

CADRAGE DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DES MASTERS MENTION M.E.E.F.

Année universitaire 2014/2015

PREAMBULE

Les règles édictées ci-après l'emportent sur les informations éventuellement contraires qui auraient pu être insérées dans les dossiers d'accréditation.

Pour les éléments non renseignés dans le présent document, on se réfèrera aux règlements de scolarité (ou équivalent) adoptés par chacune des universités. A titre d'exemple, il en va ainsi pour les règles relatives aux absences justifiées ou injustifiées, pour les dispenses d'assiduité, etc.

COMPENSATION

La compensation entre les deux semestres de l'année de M1 est automatique. Il n'y pas de compensation entre les deux semestres de l'année M2.

Au sein de chacun des semestres S1, S2 et S3, toutes les UE sont compensables entre elles, à l'exception de l'UE de langues de niveau B2 de S3.
Pour les parcours de langues de la mention Second degré, l'UE de langues de niveau B2 non compensable devra être clairement définie (les autres UE de langues pouvant être compensées).

CAPITALISATION DES NOTES ET SECONDE SESSION

Toute note supérieure ou égale à 10 sur 20 est conservée et définitivement acquise.

La présence en session 2 des UE non acquises non compensées est obligatoire. La note de session 2 remplace la note de session 1. En cas d'absence en session 2, l'étudiant-e est déclaré défaillant-e.

Les épreuves de contrôle continu ne donnent pas lieu à seconde session et les notes correspondantes sont reportées automatiquement en seconde session.
Les UE évaluées en contrôle continu intégral et les UE de stage ne donnent pas lieu à seconde session.
(On se reportera au règlement de scolarité de chacune des universités pour la définition du contrôle continu et du contrôle continu intégral).

DISPOSITIONS DIVERSES

Points de bonification
Les points de bonification, lorsqu'ils existent, seront pris en compte dans le cadre des masters MEEF selon les dispositions en vigueur dans l'établissement d'inscription de l'étudiant-e.

MASTER 1 MENTION MEEF OPTION LETTRES CLASSIQUES 2014-2015

	SEMESTRE 1	Nombre d'heures			Type d'examens			ECTS
	Libellé MATIERE	CM	TD	Total	CC	TE	TO	
UE 1	**Littérature**							***11***
	Histoire, théorie et critique littéraires (préparation épreuve 1 de l'écrit)	44 h		**48 h**	x			5
	Composition française (préparation épreuve 1 de l'écrit)	22 h		**18 h**	x			2
	Explication de texte (préparation épreuve 1 de l'oral)	22 h		**22 h**	x			2
	Didactique de la littérature		21 h	**21 h**	x			2
UE 2	**Langues : langues anciennes**							***13***
	Littérature et langues anciennes	48 h		**48 h**		x*		5
	Préparation aux épreuves du concours en langues anciennes	18 h		**18 h**				2
	Didactique des langues anciennes et épistémologie des programmes		18 h	**18 h**				2
	Renforcement grammatical en latin et grec	12 h		**12 h**				2
	Didactique de la langue		21 h	**21 h**	x			2
UE 3	**Recherche**							***3***
	Séminaire en langues, littératures et civilisations des mondes anciens	24 h		**24 h**			x	3
UE 4	**Mise en situation professionnelle**							***3***
	Contexte d'exercice du métier : contextes de la scolarisation (politique de l'éducation, école et phénomènes sociaux)		24 h	**24 h**	x			3
	Stage filé (1 jour par semaine sur 9 semaines)		10 h	**10 h**				
TOTAL				**284 h**				***30***

Pour tout CC, un TO de remplacement est prévu pour les étudiants dispensés d'assiduité (oral, dossier …)

* = une seule épreuve écrite de 6h commune aux 4 matières

	SEMESTRE 2	Nombre d'heures			Type d'examens			ECTS
	Libellé MATIERE	CM	TD	Total	CC	TE	TO	
UE 1	**Littérature**							***8***
	Composition française (préparation épreuve 1 de l'écrit)	24 h		**24 h**	x			2
	Explication de texte + colles (préparation épreuve 1 de l'oral)	22 h		**22 h**	x			2
	Analyse de dossiers (préparation épreuve 1 de l'oral)		21 h	**21 h**			x	2
	Littérature et langues anciennes	24 h		**24 h**		x*		2
UE 2	**Langues : langues anciennes**							***3***
	Préparation aux épreuves orales du concours en langues anciennes	18 h		**18 h**			x	2
	Renforcement grammatical en latin et grec	12 h		**12 h**		x*		1
UE 3	**Langue vivante**							***3***
	Langue niveau B2		22 h	**22 h**	x			3
UE 4	**Recherche**							***3***
	2 Séminaires en langues, littérature et civilisations des mondes anciens	2x24 h		**48 h**			x	3
UE 5	**Mise en situation didactique et professionnelle**							***13***
	Numérique et enseignement des Lettres (C2i2e). Niveau 1		10 h					3
	Connaissance des programmes, épistémologie		21 h	**21 h**	x			2
	Contexte d'exercice du métier : conditions d'apprentissage des élèves, « agir en fonctionnaire » (préparation épreuve 2 de l'oral)		24 h	**24 h**	x			3
	Stage en pratique accompagnée (2-3 semaines)		11 h	**11 h**	x			3
	Conception de séquences et « agir » (préparation épreuve 2 de l'oral) : option lettres classiques		18 h	**18 h**	x			2
TOTAL				**275 h**				***30***

Pour tout CC, un TO de remplacement est prévu pour les étudiants dispensés d'assiduité (oral, dossier …)

*= une seule épreuve écrite de 6h commune aux 2 matières

Université Jean Moulin Lyon3
Faculté des Lettres et Civilisations

Diplôme d'Université Ingénierie de l'Espace Rural (IER)

Le Diplôme d'Université en Ingénierie de l'Espace Rural de la Faculté des Lettres et Civilisations de l'Université Jean Moulin (Lyon3) existe depuis 1991. Il est localisé sur le site du Lycée agricole de Poisy près d'Annecy, aujourd'hui ISETA. Cette formation originale, initialement organisée en quatre années, a été ramenée à trois ans pour s'adapter au cadre du système européen du LMD. Elle accueille chaque année des promotions de 18 à 25 étudiants. Elle repose depuis sa création, il y a plus de vingt ans, sur quatre principes qui ont conservé leur actualité :

- une large pluridisciplinarité permettant d'associer à part égale des enseignements de sciences de la nature et de sciences humaines et sociales, avec le territoire comme élément fédérateur ;
- une pédagogie fondée sur la mise en situation, les projets professionnels tutorés et les stages dès la première année d'enseignement supérieur, laissant ainsi une place aux méthodes inductives d'apprentissage par le terrain ;
- une organisation en « promotions » qui soudent une solidarité durable entre les étudiants et entretient un esprit d'équipe et de diplôme favorisant l'entraide des « anciens » ;
- une expérience internationale d'une année comportant un semestre académique, d'une part, et un stage professionnel à l'étranger pensé comme une sorte de « compagnonnage » nécessaire à l'acquisition d'une maturité professionnelle et humaine.

Au résultat, les étudiants ont pu accomplir, à bac+3, deux stages (dont l'un à l'étranger), un projet professionnel tutoré d'un an, un rapport et deux mémoires présentés en soutenance devant un jury, un semestre académique international garantissant la maîtrise courante d'une langue étrangère et la découverte d'un environnement culturel et organisationnel différent de l'aménagement du territoire. A cela s'ajoutent plusieurs travaux de terrain et études de territoire chaque année, des conférences et un volume d'heures de cours substantiel permettant de combler les lacunes d'un public parfois atypique (bac professionnel, réorientation universitaire, inadaptation aux grandes structures de formation).

L'encadrement très individualisé des étudiants permet ainsi de « rattraper » des candidats arrivés dans le diplôme en situation d'échec suite à une première année d'université. L'entrée dans le diplôme n'est donc pas centrée sur la seule sélection en fonction des notes et du niveau scolaire, mais en fonction du potentiel d'autonomie et de la motivation personnelle des étudiants.

Le DU propose chaque semestre un volume d'heures d'enseignement important. Cet effort spécifique est nécessaire pour des publics ayant besoin d'une formation soutenue en premier cycle. Sur le plan formel, le DU permet de préparer précocement les étudiants à des

exercices exigeants de rédaction (rapports et mémoires) faisant l'objet d'une soutenance publique, et ce à toutes les étapes de la formation depuis la première année.

Le DU propose aussi une dimension de professionnalisation poussée pour un niveau Licence, à partir d'une pédagogie très appliquée incluant une large part d'exercices de terrain, de projets professionnels tutorés, de stages, de diagnostics et mémoires personnels, de travaux d'équipe, de conduite de projets, de gestion du temps, etc.). La formation conserve toutefois une exigence académique qui est celle d'un diplôme de filière classique.

La formation et le développement personnel de l'étudiant sont soutenus, autre spécificité du diplôme, par un important dispositif d'accompagnement et de tutorat personnalisé, des conditions d'enseignement en effectifs réduits, un réseau d'anciens actif et solidaire (effet promo et effet école pour l'aide à la professionnalisation) ainsi que par l'accès à une expérience à la fois académique et professionnelle durant une année complète à l'international.

Le DU est organisé selon trois entrées principales : l'approches environnementales des territoires, l'approche socio-économique des territoires et les méthodes et outils d'accompagnement.

Les étudiants qui s'inscrivent en DU IER peuvent choisir de prendre parallèlement une inscription en Licence de Géographie et Aménagement (option aménagement). Des équivalences permettent l'obtention des deux diplômes (DU IER, DN Licence d'aménagement du territoire). L'inscription dans les deux diplômes n'est pas obligatoire

Tableau des équivalences DU IER / Licence Aménagement du territoire pour les étudiants inscrits dans les deux diplômes à l'Université Jean Moulin (Lyon3)

Semestre 1

Enseignements du DU – IER 1ère année			**Enseignements du DN – Licence 1**	
Populations, sociétés et territoires Politiques agricoles dans le monde	24 CM 15 TD	T2h CC	Population et sociétés dans le monde	24 CM
Régions et territoires	24 CM	T2h	Régions et territoires	24 CM
Environnements des milieux montagnards Géomorphologie Ecologie	21 CM 20 TD 12 TD	T2h T2h CC	Introduction à la géographie physique (1)	24 CM
Agroécologie Zones humides Botanique Prairies fleuries et biodiversité	18 TD 12 TD 12 TD 12 TD	T2h CC CC CC	Milieux et paysages	20 TD

Principes généraux de la cartographie	20 TD	CC	Principes généraux de la cartographie	20 TD
Statistiques	20 TD	CC	Statistique descriptive univariée	20 TD
Méthodes et enquêtes	12 TD	CC	C2i Module 1 ENT et bases informatiques	2 CM 9 TD
Langue étrangère	20 TD	CC	Langue étrangère	15 TD
Legislation et territoire Economie d'entreprise, comptabilité Management touristique et labellisation Ecohabitat	21 CM 15 TD 18 TD 15 TD	T2h CC T2h CC	*UEO Gestion* Introduction au droit Introduction à la gestion	 24 CM 15 TD 24 CM
Partie appliquée de la formation : PP1 (projet tutoré) Etude de territoire 1 Stage (préparation, méthodologie) Conférences	 35 TD 40 TD 2 TD /étudiant 15 TD	 CC CC CC CC		

Semestre 2

Enseignements du DU IER – 1ère année			**Enseignements Licence 1 Géographie et Aménagement**	
Territoires ruraux et périurbains	12 CM 15 TD	T2h CC	Le fait urbain, les relations ville-campagne	18 CM 10 TD
Mondialisation et développement urbain et rural	18 CM 10 TD	T2h CC	Mondialisation et développement	18 CM 10 TD
Acquasystèmes continentaux et faune sauvage La nature et ses ressources Natura 2000	18 TD 12 TD 9 TD	T2h CC CC	Introduction à la géographie physique (2)	24 CM 20 TD
Sémiologie graphique	20 TD	CC	Sémiologie graphique	20 TD
Etude de territoire 2 (voir ci-dessous)	*40 TD*	*CC*	PPE – Etudes de terrain et rencontre d'acteurs	10 TD
Communication Outils bureautiques	20 TD 14 TD	CC CC	C2i Module 2 Outils bureautiques	15 TD
Langue étrangère	20 TD	CC	Langue étrangère	15 TD
Gestion des forêts et filière bois Approche énergétique des territoires Rudologie	10TD 20 TD 12 TD	CC T2h CC	*UEO Gestion* Droit civil Macroéconomie 1	 24 CM 15 TD 24 CM
Partie appliquée de la formation :				

PP2 (projet tutoré) Etude de territoire 2 Stage/rapport de stage Pré-préparation internationale	35 TD 40 TD 3 TD /étudiant 10 TD	CC CC CC CC		

Semestre 3 :

Enseignements du DU IER – 2ème année			**Enseignements Licence 2 Géographie Aménagement**	
Climatologie Glaciologie Fondements environnementaux de l'aménagement des territoires	12 CM 14 TD 18 CM 10 TD	T2h CC T2h CC	Climats et environnement	24 CM 15 TD
Pays émergents	15 TD	T2h	Géographie des pays émergents	24 CM
Problématiques d'aménagement et de développement des territoires Collectivités territoriales	20 CM 24 CM	T2h T2h	Aménagement du territoire	24 CM 15 TD
Statistique descriptive bivariée	15 TD	CC	Statistique descriptive bivariée	15 TD
Informatique	15 TD	CC	C2i Module 3 Documents et travail collaboratif	Autoformation
SIG 1	20 TD	CC	Cartographie infographique 1	20 TD
Langue étrangère et préparation IELTS	45 TD	CC	Langue étrangère	15 TD
Economie et développement territorial Analyse financière Finances locales Management de projet de territoire	24 CM 18 TD 10 TD 18 TD	T2h T2h CC CC	*UEO Gestion* Macroéconomie 2 Comptabilité 1	 24 CM 24 CM 15 TD
Partie appliquée de la formation : Méthodologie de mémoire 1 (préparation, recherche, acteurs) Préparation internationale 1 (semestres universitaire et professionnel) Etude de territoire 3 Conférences	 5 TD /étudiant 5 TD /étudiant 40 TD 15 TD	 CC CC CC CC		

Semestre 4 :

Enseignements du DU – IER 2ème année			**Enseignements du DN – Licence 2**	
Les espaces naturels protégés en Europe Productions de terroirs en Europe	21 CM 12 TD	T2h T2h	Géographie de l'Europe et de l'Union européenne	24 CM
Questions foncières et aménagement Normalisation et développement durable	12 TD 12 TD	T2h T2h	Géographie économique	18 CM 10 TD
Espaces ruraux montagnards (Aubert) Hydrologie	21 CM 28 CM	CC T2h	Biogéographie et lecture des paysages	24 CM 20 TD
Santé et environnement Gestion des eaux usées Contrats de rivières Agriculture biologique, alimentation et santé Biodynamie Corridors écologiques	6 CM 12 TD 10 TD 12 TD 9TD 12 TD	T1h T2h T2h T2h CC CC	Santé, société, territoires	18 CM 10 TD
SIG 2 (Paris)	20 TD	CC	Cartographie Infographique 2	20 TD
Etude de territoire	40 TD	CC	PPE Atelier de terrain	10 TD
Langue étrangère	20 TD	CC	Langue étrangère	15 TD
Droit de l'urbanisme Droit de l'environnement Microcrédit	18 CM 15 TD 20 TD 15 TD	T2h CC CC CC	*UEO Gestion* Droit des affaires Comptabilité 2	 24 CM 15 TD 24 TD
Partie appliquée de la formation : Méthodologie de mémoire 2 (présoutenances et soutenances) Préparation internationale 2 (semestres universitaire et professionnel) Etude de territoire 4	 5 TD /étudiant 5 TD /étudiant 40 TD	 CC CC CC		

Semestres 5 et 6 : année internationale

<table>
<tr><th colspan="2">DU IER – 3ème année</th><th colspan="2">Licence 3 (Aménagement)</th></tr>
<tr><td colspan="2">Semestre 5 dans une Université étrangère – 30 ECTS
Semestre 6 en stage à l’étranger (4 à 6 mois) avec suivi et accompagnement personnalisé, mémoire et soutenance (en français ou en langue étrangère) – 30 ECTS</td><td colspan="2">Etudiant à l’international</td></tr>
<tr><td>Partie appliquée de la formation :
Suivi des étudiants à l’international (suivi stage/mémoire, soutenances)</td><td>15 TD /étudiant</td><td></td><td></td></tr>
</table>

La formation en DU IER, qui allie sciences de la nature et de l’environnement et sciences humaines et sociales, formation théorique et pédagogie opérationnelle, projet personnel et coopération en équipe ainsi que la dimension internationale est, au final, largement reconnue sur le plan universitaire si l’on en juge par la diversité des Masters auxquels les diplômés ont ensuite accès dans les spécialités très variées du développement durable des territoires. On note aussi que des diplômés ont aussi été recrutés dans des écoles d’ingénieurs (Isara à Lyon ou AgroParisTech) pour leur poursuite d’études et que plusieurs ont même fait un doctorat dans la suite de leur carrière académique.

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Accueil des étudiants en échange dans les formations de Licence et de Master

de la Faculté des Lettres et Civilisations (année universitaire 2014-2015)

Contexte : gestion difficile des étudiants en échange au niveau des conditions d'évaluation. Jusqu'ici, ils n'étaient pas distingués des étudiants en régime normal, et suivaient donc les sessions d'examen en décembre-janvier et en mai-juin. Les étudiants en échange ne viennent pour la plupart que pour un semestre et ne sont pas inscrits pour une diplomation.

Proposition : après discussion entre le doyen, Mme Chasles (référent R.I. de la Faculté) et les représentants des départements de géographie-aménagement, histoire, lettres modernes, lettres classiques et information-communication, les modalités suivantes sont proposées :

- Les étudiants en échange ne seront plus soumis au régime commun des examens.
- L'évaluation de l'enseignement (pour délivrance des ECTS) se fera sous forme de Terminal Oral ou de dossier, au choix de l'enseignant en charge du cours. Pour le dossier, il devra être rendu à la fin du semestre, dans le courant des deux dernières semaines de cours. Pour le Terminal Oral, il sera organisé dans le cadre de la semaine de révision qui suit immédiatement la fin des cours (planification avec les secrétariats de scolarité de Licence et de Master)
- Les dossiers devront être rédigés en français. Les étudiants en échange seront autorisés à utiliser un dictionnaire français pour l'examen oral.
- Si un rattrapage est nécessaire, il devra se faire la semaine suivante, soit durant la première semaine des examens du régime commun.

Ces propositions ont été approuvées par le Conseil de la Faculté des Lettres et Civilisations le 12 septembre 2014.

Une communication de cette note sera faite auprès de tous les secrétariats de scolarité de la Faculté au Service des Relations Internationales, aux responsables de diplômes et directeurs de départements de la Faculté.